

# L'écologie en milieux populaires : de la débrouillardise à l'action collective

## Ecology in disadvantaged environments: From Resourcefulness to Collective Action

Gaëtan Mangin et Alex Roy

Volume 23, numéro 2, septembre 2023

Varia

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1108827ar>

DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.40973>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal  
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mangin, G. & Roy, A. (2023). L'écologie en milieux populaires : de la débrouillardise à l'action collective. *VertigO*, 23(2), 1–33.  
<https://doi.org/10.4000/vertigo.40973>

Résumé de l'article

Alors que les mesures politiques d'incitation à la sobriété se multiplient, l'attention portée aux modes de vie des personnes en situation de précarité rappelle qu'une expertise ordinaire de la sobriété n'a pas attendu la crise pour se développer et se partager. Celle-ci se développe au quotidien par un ensemble de pratiques de débrouillardise sous la contrainte économique, mais qui entrent aussi en cohérence avec des valeurs fortement ancrées dans la culture populaire. Contrairement à l'*a priori* d'indifférence écologique des catégories populaires, cette expertise ordinaire peut-elle être vectrice de rapports à l'environnement ? En mobilisant une enquête réalisée auprès d'acteurs associatifs et de leurs publics, cet article explore les contours d'un ensemble de pratiques, de discours et d'initiatives collectives écologiques en milieux populaires.



---

# L'écologie en milieux populaires : de la débrouillardise à l'action collective

*Ecology in disadvantaged environments: From Resourcefulness to Collective Action*

Gaëtan Mangin et Alex Roy

---

## Introduction

- 1 Au dernier trimestre 2022, le gouvernement français a engagé une campagne de sensibilisation à la sobriété énergétique qui promeut les éco-gestes. Le slogan « Je baisse, j'éteins, je décale » est ainsi censé instaurer un sentiment de responsabilité chez des citoyens appelés à repenser leur consommation dans un contexte d'explosion des coûts du gaz et de l'électricité. Si cette inflation est en partie imputable à une raréfaction des énergies due au contexte géopolitique (et notamment le conflit russo-ukrainien), les enjeux liés à l'accès et la consommation d'énergie ne sont pas inédits, et cette crise énergétique s'inscrit dans la continuité de récentes crises sociales, à l'instar du mouvement des Gilets jaunes qui éclatait en 2018 contre la hausse du prix du carburant.
- 2 Il semble alors important de rappeler combien la réception des projections écologiques n'est pas homogène selon les catégories sociales (Comby et Grossetête, 2012). Plus encore, la question écologique, avec ses impératifs, est révélatrice des inégalités sociales qui la traversent. Soulignons que l'empreinte carbone<sup>1</sup> individuelle des 50 % de la population la plus modeste est six fois moins élevée que celle des 10 % de la population la plus aisée en Europe (Chancel et al., 2022). En outre, la part de la population française « en situation de privation matérielle et sociale » a atteint 14% en 2022 (INSEE, 2023). Il n'est donc pas étonnant que les injonctions liées à la transition écologique ne fassent pas l'unanimité et qu'un certain nombre d'individus appartenant

aux catégories populaires, et plus encore celles en situation de précarité, se sentent peu concernés par des appels à une sobriété qu'ils ne connaissent déjà que trop bien (Comby et Malier, 2021).

- 3 Mais lorsque l'on reconnaît l'existence d'une forme de sobriété ou de débrouillardise populaire, c'est souvent pour en souligner le caractère « subi ». Il s'agit d'une forme de réduction binaire niant l'existence d'un continuum entre sobriété sous contrainte et sobriété volontaire et plus généralement entre la notion de choix et celle de contrainte, des considérations qui ne sont d'ailleurs pas l'apanage des catégories populaires (Villalba et Semal, 2018). En réalité, cette réduction s'inscrit dans le processus de disqualification sociale des savoirs vernaculaires qui se développent en situation de précarité. Il existe en effet un *a priori* selon lequel la sensibilité environnementale serait un luxe face aux priorités économiques et qui façonne l'hypothèse d'une indifférence écologique des catégories populaires (Billen, 2023). À la privation matérielle et sociale s'ajoute alors une privation épistémique. Dès lors, les discours critiques, voire contestataires, traduisent-ils un rejet de l'écologie ou bien dénoncent-ils des politiques descendantes et vécues comme moralisantes ? Au-delà de l'écologie politique, définie par le haut, ne retrouve-t-on pas différentes initiatives collectives d'« écologie ordinaire » (Billen, 2023) permettant de penser des politiques alternatives par le bas ? Dans quelle mesure peut-on considérer que les catégories populaires s'approprient les enjeux environnementaux et définissent les contours d'une écologie conforme à leurs aspirations ?
- 4 Cet article part du constat d'une invisibilisation des pratiques, des discours et des actions collectives écologiques en milieux populaires. Par leur mise en lumière, nous explorerons les spécificités et le potentiel de mobilisation collective d'une écologie ordinaire fondée sur un attachement à l'environnement, tout en restant attentive aux conditions de subsistance et aux valeurs inhérentes à la culture populaire. Nous reviendrons d'abord sur les recherches existantes en la matière. Nous présenterons ensuite le matériau mobilisé sur lequel s'appuie cet article. Nous détaillerons enfin nos résultats sur les pratiques de débrouillardise en milieux populaires, les valeurs et représentations de l'écologie qu'elles sous-tendent, ainsi que leur potentiel d'action collective.

## L'écologie en milieux populaires entre reconnaissance, subsistance et quête de sens

- 5 Il n'est pas excessif d'affirmer qu'un domaine de recherche qui croise les enjeux écologiques et sociaux se trouve en pleine émergence au sein des sciences humaines et sociales en France, mais dont les approches varient et dont les termes sont encore en train de se stabiliser. En croisant cette littérature avec les travaux plus anciens sur la justice environnementale et la culture populaire, nous proposons d'apporter notre contribution à la manière d'aborder les enjeux écologiques en milieux populaires, en mettant en avant la question de la reconnaissance.

### Une question de justice

- 6 L'interdépendance entre les enjeux sociaux et écologiques est posée depuis longtemps dans les travaux sur la justice environnementale. L'utilisation de cette notion dans le

champ politique est relativement récente en France, mais émergeait dès les années 1970 dans les mouvements sociaux des droits civiques américains (Charles et al., 2007). La justice environnementale « part du principe que les individus (ou groupes d'individus) ne sont pas égaux face aux dégradations de l'environnement ; que certains subissent plus que d'autres les effets négatifs liés aux conséquences de l'activité humaine [...] et qu'il devient impératif de prendre en compte ces inégalités dans l'action publique » (Charles et al., 2007, p. 3). On en distingue alors différentes formes : les inégalités d'exposition aux impacts et risques environnementaux (pollution, risques naturels, cadre de vie, impact sur la santé) ; les inégalités d'accès aux aménités environnementales (espaces verts, paysages, et *cetera*), aux ressources de première nécessité (eau, énergie, alimentation, et autres) et aux services (par exemple tri des déchets, mobilité) ; les inégalités distributives des politiques publiques dans lesquelles l'effort environnemental n'est pas supporté de la même manière pour tous, à l'instar de la taxe carbone ou des injonctions aux pratiques éco-responsables (Chaumel et La Branche, 2008 ; Deldrève et Candau, 2014 ; Laurent, 2015).

- 7 À tous ces éléments relatifs à un principe d'équité s'ajoutent, selon Schlosberg (2004), deux autres principes de justice relatifs aux inégalités politiques : la reconnaissance de la diversité des savoirs expérientiels et vernaculaires et la participation à la définition des politiques environnementales. L'incapacité à faire entendre sa voix et « la non-reconnaissance des spécificités sociales et culturelles des groupes sociaux, et en particulier de la singularité de leur relation à leur environnement » sont même présentées par Blanchon et ses collègues (2009, pp. 46) comme des « oppressions environnementales » au côté de l'accaparement des ressources et des dévastations écologiques. Ces injustices politiques reposent sur cet *a priori* : « Les pauvres, affirme-t-on, sont “trop pauvres pour être verts”. Ils doivent “se développer” pour sortir de la pauvreté, et alors seulement ils pourront acquérir, entre autres produits [...] le goût et les moyens nécessaires pour améliorer la qualité de leur environnement » (Martinez-Alier, 2014, pp. 55-56). Une telle vision s'inscrit dans le post-matérialisme qui établit un lien direct entre le changement dans les valeurs individuelles et le changement culturel et politique (Inglehart et Welzel, 2005). Dans ce modèle prédictif, les valeurs écologiques sont vues comme des préoccupations qui émergent lorsque les besoins primaires sont satisfaits (dans les pays dits développés et les catégories favorisées). La pyramide des besoins de Maslow est comme cristallisée en étapes à franchir avant de développer une sensibilité environnementale. Cet *a priori* tend à disqualifier et invisibiliser les discours, pratiques et actions collectives des catégories populaires en matière d'écologie.

## Une question de reconnaissance culturelle

- 8 Cet article s'intéresse aux enjeux de reconnaissance des catégories populaires. La notion de reconnaissance est entendue ici dans le sens de Honneth (2013) dans ses deux composantes : l'expérience personnelle de la confiance en soi, du respect de soi et de l'estime de soi ; l'expérience sociale dans la sphère affective (familiale et amicale), juridique et sociétale (estime sociale). La notion de « catégories populaires », quant à elle, regroupe un ensemble de population hétérogène en situation d'emploi (ouvriers et employés), de chômage ou bénéficiaires des minimas sociaux (Amossé, 2015). On y retrouve des situations de pauvreté marquées par la dépossession, la relégation et la fermeture des possibles. S'y ajoute un spectre de précarité « qui n'est pas

nécessairement la misère, mais qui signifie assurément l'exposition récurrente au manque de ressources ou à l'insécurité » (Schwartz, 2011, p. 15) créant une situation de domination et de dépendance économique. Dans cet article, nous considérons cette expérience de la précarité comme une caractéristique des catégories populaires, évacuant ainsi les situations aux frontières avec les classes moyennes.

- 9 En suivant Schwartz (2011), la notion de « populaire » suppose également une dimension culturelle éloignée des savoirs reconnus comme légitimes par les catégories de population plus favorisées et les institutions. Ce qui rassemble les classes populaires, c'est ainsi « la conjonction d'une position dominée et de formes d'altérité culturelle » par rapport aux classes dominantes (Schwartz, 2011, p. 8). D'un côté, cette situation peut être à l'origine de processus de « désaffiliation sociale » alliant isolement, replis sur soi et marginalisation (Castel, 1994) et de processus de « disqualification sociale » cristallisant une identité négative de soi (Paugam, 2009) avec des sentiments de fatalité et de résignation sur sa situation (Hoggart, 1970). De l'autre, « les membres des milieux populaires ne sont pas seulement séparés des modalités culturelles dominantes par des processus d'exclusion, ils sont aussi capables de s'en séparer activement pour produire leurs formes de vie propres, celles qui s'accordent le mieux à leurs conditions d'existence, à leurs expériences, à leur(s) point(s) de vue sur le monde » (Schwartz, 2011, p. 20). Dans cette perspective, « il n'y a pas tant des individus à émanciper que des individus et des groupes déjà émancipés en quête de régime d'existence, de pratiques de vie, de territoires urbains ou ruraux permettant l'émancipation » (Cingolani, 2014, p. 7).
- 10 Davantage qu'aux positions objectives et aux définitions exogènes, notre attention se porte sur les manières dont les individus expriment leurs conditions de vie et le sens qu'ils en donnent. Nous entendons aborder les situations de précarité par une approche culturaliste permettant « d'atteindre les formes de pensée et les structures de comportements incorporés à l'expérience vécue ; (et qui) admet l'hypothèse que cette sous-culture présente un côté positif » (Paugam, 1994, p. 20). Nous reprenons ainsi à notre compte l'existence d'une culture populaire (Hoggart, 1970), qui loin d'être homogène, car emplie d'ambivalences, opère par les spécificités qu'elle induit dans les modalités de socialisation des individus des catégories populaires (Lahire, 1993 ; Retière, 2003).
- 11 Si l'on admet l'existence d'une culture spécifiquement populaire, nous entendons saisir non seulement les pratiques au sein desquelles elle s'exprime, mais également les représentations sur ces pratiques, ceci dans l'objectif de poursuivre les travaux scientifiques qui explorent le domaine de la « débrouillardise », notion particulièrement représentative de l'ambivalence intrinsèque à l'étude de la culture populaire. En reprenant de Certeau (1990), nous la définissons comme la capacité à « faire avec » une situation de contraintes économiques et sociales fortes. C'est d'abord un registre de pratiques ordinaires de l'espace domestique qui peut être décrit comme un travail de subsistance. Ce registre repose sur une « centralité populaire », c'est-à-dire un espace ressource fait de liens sociaux et solidaires de proximité à l'échelle d'un milieu de vie (Collectif Rosa Bonheur, 2019 ; Hugues, 2021), mais qui peut se poursuivre dans le milieu professionnel, notamment par l'observation et la reproduction des gestes au-delà des compétences formalisées (Lahire, 1993).
- 12 La débrouillardise populaire renvoie ensuite à un registre de pratiques culturelles ou de tactiques qui permettent de ruser avec sa condition sociale, voire de la contester

(Cingolani, 2014). Sur ce point, l'anthropologue Moulinié décrypte la pratique de la « perruque », qui consiste à utiliser l'outil de production à ses propres fins, et qui relève d'un « temps que l'ouvrier s'approprie, au cœur même du temps de l'usine (et qui) repose sur un savant mélange d'interdits, de dissimulation et de tolérance » (Moulinié, 2014, p. 71). La débrouillardise se déploie enfin dans les situations de chômage comme une forme d'« intelligence pratique » visant à améliorer les conditions d'existence face à la perte de revenus (Grell, 2019). Dans le projet de recherche-action participative mené par l'université d'Oxford et le mouvement ATD Quart Monde<sup>2</sup>, la débrouillardise est présentée comme une dimension peu reconnue de la pauvreté, celle des savoirs et des compétences qui se développent dans la résistance ordinaire aux inégalités sociales (Bray et al., 2020).

- 13 Nous compléterons les travaux sur les pratiques et représentations populaires en posant la focale sur les enjeux écologiques et énergétiques. Mais, les enjeux environnementaux seront replacés dans leur contexte, celui des modes de vie. Ces derniers consistent en effet à traduire « dans sa vie quotidienne le schéma du mode de vie dominant, en intégrant ce qui s'impose tout en s'adaptant aux moyens et aux contextes de son existence propre » (Maresca, 2017), en l'occurrence celles des contraintes matérielles et sociales de la précarité. Notre but n'est pas de faire le bilan carbone des catégories populaires ni d'étudier la transformation écologique de leurs pratiques. Posons d'emblée que le mode de vie des catégories populaires, *via* notamment les pratiques de débrouillardise, s'inscrit dans une forme de sobriété, même si certaines conduites peuvent bien évidemment sortir de ce cadre (Morange, 2021). Mais posons aussi que derrière le débat entre sobriété « choisie », « subie » ou « imposée » (Lejeune, 2018) se niche un enjeu de reconnaissance culturelle, politique et écologique. Nous entendons alors saisir si, et comment, la culture populaire peut être le support d'une sensibilité environnementale par la politisation du quotidien, c'est-à-dire d'une citoyenneté ordinaire fondée sur des capacités « à percevoir, pratiquer et formuler des jugements sur le vivre ensemble et le bien commun » (Carrel et Neveu, 2014, p. 7).

## L'écologie en milieux populaires

- 14 Dès 2002, Le Strat pointait la difficulté de l'écologie politique à mobiliser les catégories populaires lorsqu'elle se considère comme « un supplément d'âme et de bien-être » plutôt que comme un levier de transformation sociale (Le Strat, 2002, p. 77). Le problème ici est plus large et concerne l'existence d'inégalités qui éloignent les catégories populaires du champ politique (Braconnier et Mayer, 2015 ; Roy, 2020). La thèse de Billemont (2006) souligne en effet la proximité culturelle entre une écologie politique et un ensemble d'idéologies (attachement à la nature, souci de soi, et *cetera*) qui seraient propres aux classes moyennes, pointant notamment le mépris très « intellectuel » des mieux dotés pour les préoccupations populaires. Comby (2015, 2019) va plus loin en parlant de dépossession des classes populaires concernant les instruments de définition légitime de l'écologie. Cette dépossession s'inscrit dans une dépolitisation plus globale des enjeux climatiques, volontiers réduits à des comportements et des responsabilités individuelles. Ce qui est mis en cause, c'est l'autorité culturelle d'une écologie pensée par les mieux dotés qui pourrait avoir pour effet pervers de moraliser les pauvres en souhaitant les « verdir » (Malier, 2019).

- 15 Dans son étude sur la distribution sociale des préoccupations écologiques, Grossetête (2019) confirme l'existence d'un regard critique sur la rhétorique de l'« éco-citoyenneté » dans les classes populaires. Il s'agirait d'une posture de défiance vis-à-vis des injonctions des politiques publiques, adossée à une critique matérialiste relative aux conditions d'existence et à un sentiment de fatalisme quant à la crise écologique. « Par conséquent, dans ces milieux, on semble intégrer les prescriptions environnementales là où elles sont les moins coûteuses et les plus immédiatement rentables au sens où elles se traduisent, via la chasse au gaspi » (Grossetête, 2019, p. 99). C'est à la mise en lumière de cette « conversion invisible de basse intensité » (Grossetête, 2019, p. 99) des catégories sociales populaires aux enjeux environnementaux que nous souhaitons contribuer dans cet article. Pour ce faire, nous nous inscrivons dans les suites des travaux de Comby et Malier (2021) qui explorent la structuration des pratiques et des regards à la fois écologiques et populaires. Nous compléterons les résultats de ces auteurs qui décrivent les composantes positives et actives sur l'écologie fondées sur le sens du réalisme, la reconnaissance des contraintes matérielles qui réduisent les capacités d'action, le goût pour le concret et le raisonnable, le sens pratique, le sens du respect, une dé-responsabilisation par la mise en cause des pratiques des catégories sociales plus favorisées et un rejet des éco-gestes.
- 16 Toutefois, en prenant le contre-pied de la thèse postmatérialiste, la plupart des travaux sur l'écologie en milieux populaires ne remettent pas « fondamentalement en cause la hiérarchie des besoins : c'est en faisant de l'écologie un besoin primaire que la justice environnementale (par exemple) montre que les classes populaires n'y sont pas indifférentes. Elle laisse alors de côté les situations où la sensibilité environnementale des classes populaires ne renvoie pas à une préoccupation matérialiste » (Billen, 2023, p. 52). En l'occurrence, Billen (2023) étudie dans sa thèse les initiatives socio-écologiques qui se développent dans les quartiers populaires de grands ensembles et qui articulent les enjeux de subsistance avec une quête de sens par l'action collective de proximité. Ainsi, nous posons d'emblée que l'« écologie ordinaire » — c'est-à-dire « attachée aux évolutions écologiques des modes de vie, attentive au cadre de vie, qui articule question sociale et écologique, ancrée dans un réseau d'acteurs territorialisé » (Billen, 2023, p. 28) — n'est pas réservée aux classes moyennes et supérieures. Les milieux populaires sont concernés par le mouvement des initiatives de transition qui transforme l'espace public « à bas bruit » (Blanc et Paddeu, 2018). Même si elles restent à la marge de ce mouvement, les considérations de justice environnementale se développent par le biais d'associations provenant de l'éducation populaire, de l'économie sociale et solidaire, du secteur socio-culturel ou de l'insertion professionnelle qui s'emparent de la question écologique pour répondre aux enjeux de lutte contre la pauvreté, mais aussi d'un ensemble d'initiatives hybrides qui ne font plus la distinction entre le social et l'écologie (Lapostolle et Roy, 2022). Cet ensemble d'acteurs reste globalement invisibilisé, en raison de l'indifférence présumée des milieux populaires aux questions écologiques, mais aussi des effets de cadrage des politiques publiques, qui restent sectorisées entre l'action sociale et l'écologie.
- 17 Dans cet article, nous poursuivons donc également les travaux de Billen (2023) qui démontre le potentiel de mobilisation collective des milieux populaires autour de l'écologie ordinaire. Nous élargirons sa focale des quartiers de grands ensembles à d'autres territoires, de la ruralité, aux petites villes en passant par la banlieue dijonnaise. Toutefois, nous explorons pour notre part la dimension socialement située

des rapports à l'écologie en milieux populaires, qui s'exprime par une attention à leurs conditions de subsistance et à leurs valeurs spécifiques.

## Une approche compréhensive de l'écologie en milieux populaires

- 18 Cet article fait suite à une enquête menée au sein du Living lab territorial pour la transition écologique (LTTE) de la Maison des sciences de l'homme de Dijon. Créé en 2018, ce Living lab regroupe sept chercheurs (sociologues, aménageurs, économistes, et *cetera*) qui s'investissent dans des programmes de recherche transdisciplinaire — pour interdisciplinaire et participative — liés à des enjeux de transition sociale et écologique. Plus précisément — et en partenariat avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne-Franche-Comté — ce Living lab déploie depuis 2019 un programme de recherche transdisciplinaire intitulé Bourgogne-Franche-Comté en transition (*BFC en transition*) qui explore les conditions de maillage et d'essaimage des initiatives locales de transition. C'est dans le cadre de ce programme qu'une enquête spécifique a été réalisée sur l'écologie en milieux populaires.
- 19 Cette recherche repose sur trois terrains d'étude au sein d'institutions en relation de partenariat avec des acteurs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui mènent des initiatives collectives dans les milieux populaires. Premièrement, dans la communauté de communes des Bertranges dans la Nièvre, l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) vise à réorienter les fonds alloués aux allocations vers la création de CDI à temps choisi à partir du volontariat et de la valorisation des compétences des personnes en situation de chômage depuis plus d'un an sur le territoire. En 2016 est créée dans la commune de Prémery l'Entreprise à but d'emploi (EBE) 58 qui suit les principes de l'ESS pour développer des activités socio-écologiques (recyclerie, affouages, maraîchage biologique, ateliers de réparation et de bricolage, et *cetera*). Deuxièmement, l'association Ateliers nomades est située dans le quartier prioritaire de la politique de la ville de Saint Pantaléon à Autun en Saône-et-Loire. Elle s'inscrit dans le courant de l'éducation populaire et propose des ateliers locaux de confection ou de réparation en tout genre, de spectacles, de débats et de jardins partagés pour les habitants du quartier. Troisièmement, nous avons mené l'enquête, avec l'appui d'une équipe de stagiaires de l'Institut régional du travail éducatif et social (IRTESS) de Bourgogne, dans la ville de Quetigny en banlieue de Dijon. Nous nous sommes focalisés sur un centre social associatif qui mène des actions d'éducation populaire similaires aux Ateliers nomades et un chantier d'insertion de la Croix rouge qui porte une activité de maraîchage biologique pour un public de personnes étrangères en situation régulière vis-à-vis du droit (primo-arrivants).
- 20 Dans un premier temps, l'enquête s'est orientée sur les acteurs professionnels provenant de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire pour étudier les conditions organisationnelles d'initiatives socio-écologiques en milieux populaires à partir de quatre entretiens semi-directifs compréhensifs (Kaufmann, 2006) avec nos partenaires sur les trois terrains précités. Ensuite, nous avons organisé une série de trois entretiens collectifs (*focus group*) (Duchesne et Haegel, 2008) avec l'équipe encadrante de l'expérimentation TZCLD, les salariés d'Ateliers nomades et de cinq autres structures associatives du secteur social qui investissent les questions



écologiques. Basé sur la méthode de l'analyse en groupe (MAG), l'objectif des temps collectifs était de générer des discussions libres permettant de confronter les expériences variées et générer des convergences et des divergences d'opinions, pour générer à la fois des rapprochements et des conflits d'interprétation (Campenhoudt et al., 2005). L'objectif ici était d'explorer les différentes approches de mobilisation collective des catégories populaires autour d'une écologie ordinaire et d'analyser « les dilemmes pratiques que rencontrent les acteurs dans la réalité de leurs mobilisations » (Dobry, 1990, p. 361).

- 21 Dans un second temps, nous avons réalisé une série de 20 entretiens semi-directifs compréhensifs de personnes issues des catégories populaires et membres d'organisations collectives (Tableau 1). La sélection des enquêtés s'est faite à partir d'un critère de recherche de diversité des profils dans les catégories populaires précarisées – en vue de constituer une mosaïque de cas particuliers (Becker, 1986) – et d'un critère de pertinence qui s'est opérationnalisé au travers des discussions avec les salariés des Ateliers nomades, de TZCLD, du centre social de Quetigny et du chantier d'insertion de la Croix rouge. Nous avons également réalisé quatre entretiens collectifs (trois à Prémery, un à Quetigny et un à Autun) avec les personnes déjà rencontrées en entretien et quelques autres participants aux activités des organisations partenaires. Nous y avons restitué nos résultats d'entretiens afin de réunir les réactions de chacun, compléter certains angles morts de l'enquête et confirmer les hypothèses de recherche avec les enquêtés.

Tableau 1. Profil des participants aux entretiens individuels

Genre	Femmes : 14 Hommes : 6
Âge	22-35 ans : 5 39-50 ans : 8 53-62 ans : 4 65-80 ans : 3
Situation économique	Ouvriers ou employés en situation de chômage de longue durée (plus d'un an) : 6 Ouvriers ou employés ayant connu l'expérience du chômage (proche du SMIC, en contrat d'insertion ou à l'EBE 58) : 8 Ouvriers ou employés à la retraite : 3 Étudiants en alternance : 1 Mères au foyer : 2
Situation familiale	Foyers d'une personne : 10 En couple sans enfant : 1 En couple avec enfants : 5 Foyers monoparentaux : 4
Relations aux associations	Salariés ou personnes en liste d'attente de l'EBE 58 : 6 Membres d'Ateliers nomades : 5

	Membres du centre social de Quetigny : 5 Salariés du chantier d'insertion de la Croix rouge : 4
Situation particulière	Primo-arrivants : 3 (Kosovo, Sénégal) Personnes ayant connu une expérience sans domicile fixe : 2 Personnes en situation de handicap mental : 2

- 22 Nous nous sommes intéressés avant tout aux pratiques de débrouillardise ordinaires et quotidiennes, liées aux besoins courants tels que le logement, l'alimentation, la santé ou les mobilités. La démarche consistait à saisir les manières d'aménager son quotidien en situation de sobriété sous contrainte. L'hypothèse centrale était la suivante : les pratiques de débrouillardise ne relèvent pas uniquement de contraintes économiques, mais expriment aussi des valeurs, et potentiellement une sensibilité environnementale. Nous avons porté une attention particulière aux éventuels discours de justification des pratiques (Boltanski et Thévenot, 1991), dans l'objectif de dépasser les habituelles explications en termes rationnels (calcul coût-bénéfice) pour saisir l'ensemble des représentations auxquelles ces pratiques renvoient, à quelles valeurs et à quels principes supérieurs se réfèrent les individus qui les mettent en œuvre. Par ce biais, l'enjeu était de laisser s'exprimer les potentielles ambivalences chez de mêmes individus (par exemple, la mise en œuvre d'un mode de vie sobre motivé par un souci de préservation de l'environnement, mais qui tient à distance le terme d'écologie). Notre but était aussi de comprendre la manière dont les actes les plus stigmatisants pouvaient être revalorisés au travers de discours sur l'écologie. C'est enfin l'hypothèse d'un potentiel de politisation ordinaire à partir des pratiques du quotidien qu'il s'agissait d'explorer.
- 23 Les relations de travail avec les organisations partenaires et notre présence sur le terrain ont permis de favoriser l'instauration d'une atmosphère conviviale avec l'ensemble des enquêtés, voire d'une certaine familiarité, favorisant la libre expression et le non-jugement. L'enquête en milieu disqualifié suppose en effet un travail de terrain en proximité fondée sur une approche compréhensive des modes de vie et de consommation, mais aussi de leur portée symbolique, au-delà de tout jugement. Cette approche laisse place à la pluralité de l'acteur et prend au sérieux ses discours (Joseph, 2002). Elle permet d'assumer autant que de surmonter « la difficulté particulière que constitue la compréhension, l'explication, l'interprétation sociologique, dès lors qu'elle met en jeu une relation dissymétrique entre le sociologue qui, bon gré mal gré, représente la société et ses normes morales et les sujets de son investigation, lorsque ceux-ci occupent dans cette société une place indigne » (Payet, 2011, p. 2). Les chercheurs sont ici sur un fil de crête pour, d'un côté, éviter de plaquer leurs propres perceptions des enjeux sur les enquêtés (que cela concerne les personnes ayant l'expérience de précarité ou les acteurs associatifs) et, d'un autre côté, éviter d'intégrer les représentations des acteurs à une appréhension des enjeux qui leur est propre et qu'ils ne questionneraient plus.
- 24 Nous avons donc opté pour une démarche inductive et participative avec les organisations partenaires et leurs publics. En particulier, nous avons posé la diversité des conceptions possibles de l'écologie, ou plus généralement des enjeux environnementaux, pour éviter sa teneur potentiellement moralisante et vectrice d'injonctions. Cet aspect a été verbalisé dans les entretiens et groupes de discussion

lorsque le sujet de l'écologie était abordé par les personnes ayant l'expérience de la précarité ou les acteurs associatifs. Conformément à notre problématique ciblée sur l'enjeu de la reconnaissance, notre but est à présent de donner à voir cette diversité de pratiques, discours et actions collectives de l'écologie en milieux populaires.

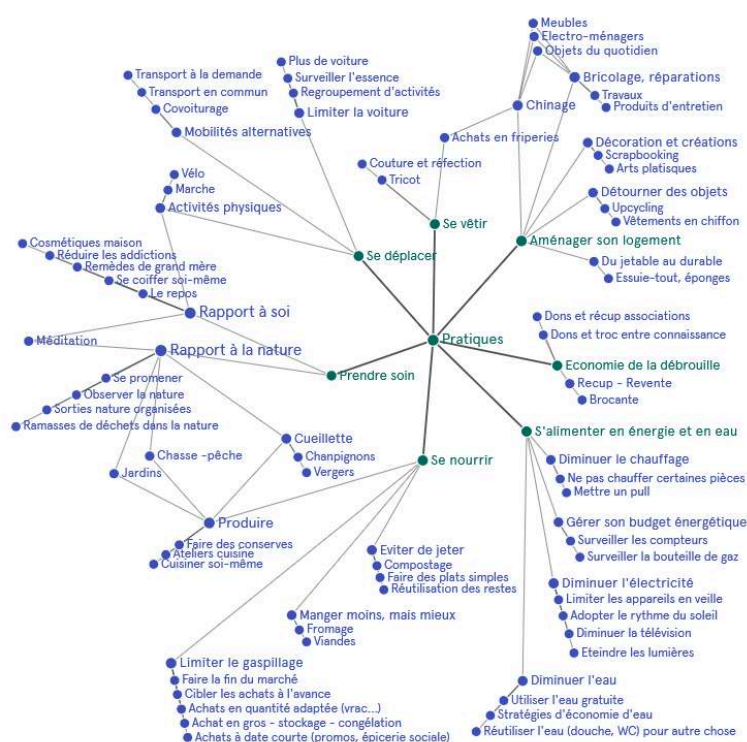
## La débrouillardise populaire écologique entre contrainte et quête de reconnaissance

- 25 L'exploration des pratiques de débrouillardise en milieux populaires dévoile un registre de « trucs et astuces » permettant de parer à un budget contraint. Mais leur mise en mots conduit à l'expression d'un ensemble de motivations qui dépassent le seul calcul coût-bénéfice. Nous allons d'abord cartographier ces pratiques, puis mettre en évidence leur dimension contrainte, avant de mettre au jour les composantes d'une quête de reconnaissance qui s'y loge.

### L'inventaire des pratiques de débrouillardises écologiques

- 26 À partir des entretiens en milieux populaires, nous proposons un inventaire des pratiques de débrouillardise classifiées dans sept registres relatifs à des besoins de la vie quotidienne : se nourrir, se déplacer, se vêtir, aménager son logement, prendre soin de soi et de son environnement, s'alimenter en énergie et en eau et un registre transversal sur les échanges de biens et de services. Nous retenons uniquement les pratiques qui s'inscrivent dans une logique de sobriété. Celle-ci constitue pour les enquêtés une posture de modération dans la consommation fondée sur le principe subjectif de se limiter au « nécessaire » ou d'éviter le « superflu », pour reprendre leurs termes. Ceci permet de dessiner les contours d'une débrouillardise populaire écologique faite de réemploi d'objets, de chinage, de réparation, de bricolage, de jardinage, d'économies d'énergie, de trocs, de cueillettes, de remèdes de grands-mères, et *cetera*.

Carte 1. Cartographie des pratiques de la débrouillardise populaire écologique



- 27 Cette cartographie ne se veut pas exhaustive, mais donne à voir toute l'étendue de l'« intelligence pratique » dont parle Grell (2019) à propos de l'expérience des jeunes chômeurs montréalais. Nous reprenons à notre compte cette notion, car il s'agit bien d'un ensemble de capacités consistant à améliorer son quotidien tout en considérant les contraintes économiques. Mais rappelons que si les pratiques de sobriété des milieux populaires résultent en partie de contraintes objectives, elles ne s'y résument pas. Il nous semble ainsi nécessaire de prendre nos distances avec deux approches potentiellement porteuses de délégitimation des pratiques populaires (Grignon et Passeron, 1989) : d'un côté, la glorification de modes de vie dont on suggérerait qu'ils soient pensés en totalité selon une aspiration à une sobriété ; de l'autre, une tentation misérabiliste qui consisterait à penser les modes de vie précaires comme entièrement subis et qui ne ferait *a priori* pas de place à d'autres aspirations (esthétique, artistique, loisir, écologique, et *cetera*).

## Une sobriété sous contrainte

- 28 La motivation première de l'investissement dans la débrouillardise est économique et s'inscrit dans les conséquences des inégalités environnementales liées à l'accès aux ressources et services de première nécessité. Les dépenses sont prises dans une sorte de matrice mentale qui suppose de pourvoir à ses besoins en se conformant à ses contraintes budgétaires : « On fait des économies sur tout ! Pour la douche par exemple, on ne prend pas de bain, on y reste juste le temps d'une douche. On fait toutes ces petites choses-là. Les lumières on les éteint. Je fais attention à tout. Ben oui ! » (Entretien 1, femme, 55 ans, sans emploi, réalisé en avril 2021 à Prémery). Le registre de pratiques autour des économies d'énergie et de l'eau est représentatif de la sobriété sous contrainte. Beaucoup souhaiteraient se défaire de cette charge mentale s'ils en

avaient les moyens. La pratique du pull quand il fait froid au lieu d'allumer le chauffage est, par exemple, emblématique des inégalités énergétiques qui génèrent un sentiment de sacrifice vis-à-vis d'un confort minimal.

Dans cette sobriété sous contrainte, on retrouve également des pratiques relatives aux déplacements, très visibles dans la partie rurale de notre panel d'enquête. Si les enquêtés habitant en banlieue de Dijon évoquent une certaine aisance pour leur déplacement par le recours aux transports en commun, la marche et le vélo, les autres opposent la réalité rurale d'un recours contraint à la voiture (Dupuy, 1999). La sobriété s'inscrit ici dans les inégalités mobilitaires : « Je vais moins souvent à Nevers, par exemple, je vais moins souvent à Beaune. J'ai aussi refusé une soirée en famille et un week-end familial, parce que je n'avais pas le budget pour ma voiture. » (Entretien 1, femme, 55 ans, sans emploi, réalisé en avril 2021 à Prémery)

- 29 Pour reprendre Colombi (2020), la débrouillardise est une forme d'« épargne populaire » et de travail budgétaire (*money work*) fondée sur des stratégies de calculs rationnels. Ce travail envahit la sphère sociale et peut renforcer l'isolement. Sur ce point, le cas de Philippe, un homme de 59 ans, bénéficiaire du RSA (Entretien 3, réalisé en avril 2021 à Autun) est exemplaire : il évoque le développement d'un esprit calculateur généralisé qui le mène à appréhender toutes ses relations sociales comme de potentiels relais pour trouver un travail. On retrouve ici les effets de la disqualification sociale et des injonctions institutionnelles à l'autonomie (Paugam, 2009 ; Duvoux, 2009). Il exprime un sentiment de culpabilité envahissant lorsqu'il fait autre chose qu'une activité utile pour résoudre ses contraintes économiques, et qui l'encourage à développer un mode de vie qu'il qualifie de « clochardisation de luxe » au travers d'une forme de radicalité dans les pratiques de débrouillardise. La rhétorique de l'« activation des dépenses sociales » des institutions invite à « sauver l'honneur », à prouver qu'on n'est pas un « assisté », notamment en s'investissant dans des pratiques physiques telles que du jardinage ou du bricolage, qui fournissent la preuve qu'on « agit pour s'en sortir » et qu'on « ne passe pas sa journée devant la télé ».

## Une quête de reconnaissance

- 30 Dans les exemples précédents, on retrouve les éléments d'une disqualification sociale, mais aussi d'une lutte contre l'« identité négative » de la pauvreté décrite par Paugam (2009) qui s'adosse à une « lutte pour la reconnaissance » (Honneth, 2013). Si c'est la précarité qui suscite le développement des capacités d'adaptation et d'organisation de la débrouillardise populaire, ces éléments sont revalorisés par les personnes interrogées dans une logique de négociation avec les contraintes (Strauss, 1992) et de retournement de stigmates (Goffman, 1975). La quête de reconnaissance s'exprime d'abord dans l'expression d'une sémantique de l'effort (Comby et Malier, 2021) qui sous-tend à la fois une éthique du rudimentaire, donc de la robustesse, et un engagement dans la besogne. Pour la majorité des enquêtés, les pratiques de débrouillardise sont ordinaires, en témoignent les réactions d'étonnement quant à l'intérêt des chercheurs pour le sujet. Mais une fois que l'entretien arrive sur le terrain des motivations, l'étonnement laisse place à la valorisation d'un travail « avec les mains » : « On était contentes hier d'avoir changé notre robinet. Si quelqu'un m'apprend à faire une vidange, pourquoi pas. Il faut que quelqu'un me montre. Apprendre, transmettre, ce sont des valeurs pour moi ! » (Entretien 1, femme, 55 ans, sans emploi, réalisé en avril 2021 à Prémery). L'acquisition de compétences apparaît alors comme une composante essentielle de la quête de reconnaissance. Si quelques

personnes nous ont parlé de leur pratique de recherche de tutoriel sur internet, l'apprentissage est souvent relié, dans les entretiens, à une transmission par le « faire » et l'échange d'astuces dans la convivialité, au sein du cercle familial et amical, du voisinage ou dans le milieu associatif.

- 31 Le respect et la confiance en soi s'affirment ensuite dans la capacité à créer du bien être pour son foyer. La logique est la suivante : « Si je peux, j'économise d'un côté pour mettre un petit peu de l'autre » (Entretien 10, femme, 39 ans, salariée de l'EBE 58, réalisé en avril 2021 à Prémery). Le retournement de stigmaté se loge ici au sein des pratiques de sobriété développées sous la contrainte des inégalités énergétiques et mobilitaires. Dans les entretiens, une satisfaction s'exprime dans les descriptions des multiples stratégies de réduction de la facture d'eau ou d'essence notamment : « Cinq litres par-ci, cinq litres par-là ! C'est énorme ce qu'on peut récupérer comme flotte (sourire) » (Entretien 11, femme, 52 ans, salariée en insertion, réalisé en octobre 2021 à Quetigny). Les discussions de l'entretien collectif de Quetigny (réalisé en octobre 2021) autour de la gestion du « superflu » montrent alors une forme de fierté dans la capacité à accéder à certains biens pour se faire plaisir (des vacances, des fromages de qualité, un repas au restaurant, une coiffure en salon, et *cetera*) grâce aux efforts quotidiens du travail budgétaire (*money work*). Dans nos entretiens, chacun définit le « superflu » selon ses critères subjectifs, mais comme résultant d'arbitrages dans les pratiques de consommation. Pour certains, il s'agit d'arrêter de fumer, limiter les produits neufs, acheter moins de viande, mais de meilleure qualité, et *cetera*. Pour d'autres, cela suppose un décorticage méthodique des dépenses avec des carnets de notes budgétaires, la recherche de promotions, la chasse aux pertes énergétiques du foyer, et autres ; soit un véritable travail de comptabilité. La constitution d'une identité positive s'affirme dans le rapport au cercle familial et amical, en faisant plaisir aux enfants ou en parvenant à inviter des amis à manger. C'est le cas de Yasmine, 35 ans : « le but c'est de faire plaisir à mes enfants. Pour le reste je rafistole, il n'y a pas de souci. Ce sont des choix » (Entretien 2, mère au foyer, réalisé en avril 2021 à Autun).
- 32 Les activités productives comme le jardinage sont particulièrement valorisées, parce qu'elles permettent d'accéder à « une meilleure qualité de vie, la nourriture (étant) quand même meilleure au goût », et procurent « la satisfaction d'avoir fait soi-même » (Entretien 9, femme, 35 ans, sans emploi, réalisé en avril 2021 à Prémery). Au-delà des considérations économiques, certaines pratiques de débrouillardise créent ainsi du bien-être par le plaisir, la détente et la création. Ici, les pratiques de chinage ou de recherche de promotions pour les courses sont souvent conçues comme un jeu visant à dénicher des trésors. Certains profils très créatifs ne cherchent d'ailleurs pas à faire des économies, mais avant tout à concevoir des objets par la récupération afin de décorer leur appartement, offrir des cadeaux ou tout simplement comme un passe-temps. On observe ainsi tout un volet de pratiques visant d'abord à se détendre, à s'aérer l'esprit (face aux difficultés du quotidien), à prendre soin de soi et de sa famille, à l'instar des temps de promenades en forêt vus comme une option abordable pour occuper son temps.
- 33 Pour quelques enquêtés la débrouillardise prend même la forme d'un travail au sein des canaux d'une économie souterraine. C'est le cas de Jérôme, un homme de 50 ans au chômage depuis 4 ans (Entretien 7, réalisé en avril 2021 à Autun) qui a réussi à récupérer trois caves pour stocker tous les objets qu'il trouve en chinant dans les recycleries ou dans les poubelles, en vue de mener une activité de ventes ou d'échanges

dans son réseau de connaissances. Sa fierté s'exprime lorsqu'il envoie aux chercheurs des photos de ses réalisations en aval de l'entretien. Il existe ainsi toute une économie de la débrouille avec ses systèmes d'échanges, de trocs et de dons qui s'organisent via les associations ou les réseaux de socialisation. L'investissement dans la débrouillardise crée ici de la reconnaissance par la valorisation d'une identité positive liée aux logiques de solidarité du « système D ». D'autres exemples montrent au contraire une volonté de s'extraire du monde marchand, à l'instar de Max, un homme de 62 ans (Entretien 6, salarié de l'EBE 58, réalisé en avril 2021 à Prémery) qui, fort de son expérience de 15 ans dans l'armée, développe un mode de vie proche du survivalisme en considérant la nature comme un vivier de ressources (chasse, cueillette, et *cetera*). Il construit des stratégies complexes pour augmenter son autonomie avec, par exemple, des outils de récupération de l'eau et de stockage des denrées alimentaires. La quête de reconnaissance s'exprime ici au travers de la mise en avant de son indépendance, d'une capacité à parer à toutes les épreuves de la vie. Au-delà de ce cas critique, on retrouve dans l'ensemble des entretiens des formes de valorisation de l'indépendance que permettent le travail au jardin, le troc, la cueillette des champignons, la réparation des objets de la maison ou encore les pratiques de solidarité : « Je n'aime pas demander de l'aide. J'aime me débrouiller tout seul [...]. La chose qui me rend le plus heureux c'est d'aider les autres » (Entretien 13, homme, 31 ans, salarié en insertion, primo-arrivant, réalisé en octobre 2021 à Quetigny).

- 34 Les discussions dans un des entretiens collectifs de Prémery sur la valorisation des « savoirs de la précarité » montrent enfin une quête d'estime sociale. Le groupe met en avant une « école de la vie » dont il serait difficile de transmettre « les ficelles » sans la vivre au quotidien. Il s'agit ici d'une forme de revendication d'une connaissance avant tout expérientielle de la précarité. Plus globalement, la quête d'estime sociale s'affirme dans la revendication d'un mode de vie choisi affilié à un registre de valeurs spécifiques. Si les contraintes économiques sont largement évoquées en entretien, beaucoup d'enquêtés refusent de nommer la débrouillardise dans les termes d'une « sobriété subie » ou « imposée », comme le propose Lejeune (2018). La notion de choix est effectivement centrale dans les discours. Ainsi, lorsque nous évoquons en entretien une situation hypothétique de levée de toutes les contraintes budgétaires, les enquêtés commencent par détailler la liste des dépenses qui ont été jusque-là remises au lendemain, puis défendent la perpétuation d'un mode de vie sobre fondé sur une valeur anti-gaspillage : « Je n'aime pas le gaspillage, je n'aime pas... Les morceaux de pain, par exemple, je ne jette jamais un morceau de pain [...]. J'ai été éduquée comme ça, le gaspillage c'est quasiment un péché » (Entretien 11, femme, 52 ans, salariée en insertion, réalisée en octobre 2021 à Quetigny). Ce type de discours est fortement ancré dans une opposition à la société de consommation : « Pourquoi gaspiller ? Vous allez me dire "bah, mais voilà tu es à ton niveau". Je sais qu'à l'échelle mondiale, ben les gens achètent, ils consomment ! » (Entretien 2, femme, 35 ans, mère au foyer, réalisé en avril 2021 à Autun). La valeur anti-gaspillage est également l'occasion de se positionner dans le monde social :

« Question : Dans toutes ces pratiques, qu'est-ce qui est source de fierté pour vous ?  
Réponse : Bah tout !!! Parce qu'on évite les gaspillages, et tout le monde peut en profiter, aussi bien les riches que les pauvres. Il ne faut pas gâcher ! Vous vous rendez compte qu'il y a des gens qui sont très pauvres, qui n'ont rien. Faut penser à eux. Si nous on gaspille ça ne sert à rien, ce n'est pas bien. » (Entretien collectif de Quetigny, réalisé en octobre 2021)

« Vous vous rendez compte qu'il y a des gens qui prennent leur voiture pour aller au pain ? Ça, ce sont des trucs de riches ! [...] Il y en a, s'ils pouvaient aller aux toilettes en voiture, ils iraient. S'ils n'ont pas la voiture, ils sont perdus. Mais vous savez, ce n'est pas que pour les riches l'écologie ! Parce qu'il y en a qui ont plein d'argent, et qui n'achètent pas bio pour autant. » (Entretien collectif de Quetigny, réalisé en octobre 2021)

- 35 Comme en témoignent ces extraits, la lutte ordinaire pour la reconnaissance d'une culture populaire constitue le point de départ d'un rapport à l'enjeu écologique dont nous allons poursuivre l'analyse.

## Des rapports à l'écologie en milieux populaires

- 36 Comme nous l'avons souligné, la question écologique est apparue sans avoir été posée d'emblée par les chercheurs. S'il s'agit certainement d'un effet réflexif de l'entretien, cela révèle que la mise en mots des pratiques quotidiennes de débrouillardise est un support potentiel de politisation ordinaire. Nous avons ensuite posé l'enjeu écologique dans les entretiens collectifs. Derrière la revendication d'un mode de vie sobre globalement partagée par nos enquêtés s'expriment des préoccupations environnementales socialement situées, c'est-à-dire qui s'inscrivent dans un ensemble de valeurs et d'expressions propres aux milieux populaires. Certains travaux ont déjà exploré cette question, révélant que ces catégories sociales développent une écologie dite « du bon sens » ou « pragmatique » (Comby, 2015 ; Comby et Malier, 2021 ; Billen, 2023). Nous entendons compléter cette approche en insistant sur trois dimensions du rapport à l'écologie en milieu populaire ayant particulièrement émergé de nos entretiens : d'abord, un rapport de proximité-distance avec les écologies dominantes ; ensuite, un ancrage local d'un attachement à l'environnement ; enfin, un souci de préservation de l'héritage familial associé à un espoir posé sur les générations futures.

### Un rapport de proximité-distance avec les écologies dominantes

- 37 Nous avons mis en lumière la quête de reconnaissance d'un mode de vie sobre fondé sur des valeurs liées à la culture populaire : anti-gaspillage, éthique de l'effort, indépendance, apprentissage, plaisir du faire soi-même, et *cetera*. Tout ceci dessine les contours d'une écologie de la subsistance qui ne dit pas toujours son nom. Le terme d'« écologie » est en effet connoté pour les enquêtés, car il renvoie au champ de l'écologie politique, à la figure de l'« écolo bobo » et à des formes d'injonctions ou de moralisations liées aux éco-gestes. C'est ce que nous appelons les écologies dominantes. Certains rejettent en bloc le terme d'écologie, quand d'autres se le réapproprient (souvent partiellement). On remarque finalement une relation complexe de proximité-distance : « Moi je suis très... Je ne vais pas dire écolo, je ne veux pas être pro-écolos, mais préserver ce qui reste pour nos petits enfants » (Entretien collectif de Prémery, femme, soixantaine, réalisé en mai 2021). Toutefois, si l'ensemble de notre panel se dit sensible aux enjeux environnementaux, c'est certainement parce que notre méthode de recrutement consistait à passer par l'intermédiaire d'associations connaissant les enjeux de recherche. Nous ne pouvons pas non plus omettre le fait que les chercheurs puissent être associés, aux yeux des enquêtés, aux tenants des écologies dominantes. Afin d'amoindrir cet effet, nous avons toujours explicité un cadre de non-jugement, ce



qui a favorisé l'émergence de discours diversifiés sur l'écologie dans les entretiens individuels et collectifs.

- 38 Les enquêtés parlent d'abord de leurs pratiques écologiques en se référant largement à une opposition du type « eux » et « nous » (Hoggart, 1970 ; Comby et Malier, 2021). Ils opposent des valeurs et pratiques écologiques fondées sur l'expérience et le « bon sens » aux discours politico-médiatiques qui traduiraient une conception moralisante, voire « punitive » de l'écologie, qui suppose un ensemble de contraintes difficiles à assumer lorsque les ressources manquent : « Il faut avoir des moyens pour pouvoir manger bio ! Le bio c'est trop cher, déjà que l'alimentation est chère en temps normal, alors en bio, je ne regarde même pas » (Entretien 20, femme, 80 ans, retraitée, réalisé en octobre 2021 à Quetigny). L'opposition aux écologies dominantes, représentées dans le discours ci-dessus par l'alimentation biologique, est une opposition sociale envers les détenteurs de la parole publique et de la part de ceux pour qui les inégalités environnementales se cumulent à d'autres formes d'inégalités (éducation, santé, mobilité, et *cetera*). Les directives écologiques trahiraient ainsi l'éthos de classe d'une fraction scolarisée de la petite bourgeoisie urbaine, et seraient synonymes d'une volonté idéologique d'exclusion morale, mais aussi sociale, de la part d'une classe dominante. Elles proviendraient d'une élite supposée aveugle aux réalités vécues dans les territoires, en premier lieu desquelles le recours obligé à l'automobile répondant à l'injonction de « bouger pour s'en sortir » (Orfeuill, 2004 ; Le Breton, 2005) et qui, par ailleurs, pèse lourdement sur les finances.

« J'aimerais laisser tomber la voiture pour prendre le vélo. Mais je ne peux pas, ce n'est pas possible pour moi. [...] Je ne peux plus pour des raisons de santé. Maintenant il faut vraiment que je prenne la voiture pour un rien, et ça, je n'en suis pas fière. » (Entretien collectif de Prémery, femme d'une cinquantaine d'années, salariée de l'EBE 58, réalisé en mai 2021)

- 39 Plus largement, la mise à distance des écologies dominantes se nourrit d'une méfiance envers les institutions, autant qu'elle participe à l'alimenter. Les pouvoirs politiques sont ainsi décriés pour leurs potentielles collusions avec le pouvoir économique, et les directives écologiques suscitent la méfiance. C'est le cas pour Max :

« Ils nous culpabilisent avec le plastique, nous. Mais au lieu de nous culpabiliser, pourquoi on n'interdit pas aux fabricants de plastique de le faire. Pourquoi on ne le culpabilise pas lui ? [...] Pourquoi on n'interdit pas déjà ces grosses têtes, ces fabricants qui font des dollars par millions ? On a les moyens de le faire. L'industrie automobile vient de le prouver, on a les moyens de renverser complètement la vapeur pour aller sur l'électrique. Encore est-il que l'électrique, c'est un gros piège ! » (Entretien 6, homme, 62 ans, salarié de l'EBE 58, réalisé en avril 2021 à Prémery)

- 40 Comme en témoigne cet extrait, il ne faut pas confondre la critique des écologies dominantes avec une indifférence des catégories populaires aux enjeux environnementaux. À une écologie « à eux », celle des décideurs qui imposeraient le passage à la voiture électrique et aux éco-gestes, nos informateurs opposent ainsi une écologie « à nous », fondée à la fois sur un principe d'efficacité et un mode de vie marquée par la sobriété, voire la frugalité (Coulangeon et al., 2023) : « Quand on est en difficulté, il faut arrêter le superflu et éviter de gaspiller. Mais l'idéal, c'est quand même de faire tout ça aussi quand on a des moyens ! » (Entretien 4, femme, 50 ans, sans emploi, réalisé en avril 2021 à Prémery). Les personnes en situation de précarité se positionnent ici comme des pionnières qui rappellent volontiers qu'elles n'ont pas attendu les injonctions gouvernementales pour enfiler un pull plutôt que d'allumer le

chauffage. La sobriété sous contrainte se meut en revendication d'une éthique de l'effort basée sur une expertise de la sobriété, impliquant la rupture avec les émissions de luxe pour ne conserver que des émissions de subsistance (Shue, 1993).

- 41 La valorisation d'un mode de vie sobre peut alors se mouvoir en revendication d'un mode de vie soutenable, en s'hybridant avec les écologies dominantes dans une forme de revalorisation des pratiques et de mise à distance de la stigmatisation liée à la précarité. En effet, la barrière entre « eux » et « nous » est relativement poreuse, et qualifier ses pratiques d'« écolos », c'est taire leur caractère contraint et contraignant en leur apposant un vernis socialement valorisant. Certains enquêtés sont d'ailleurs conscients qu'il s'agit d'une façon de faire de nécessité vertu : « C'est mon avis, mais je pense que beaucoup disent que c'est voulu, alors que c'est subi » (Entretien collectif d'Autun, femme d'une soixantaine d'années, retraitée, réalisé en juin 2021). Mais il s'agit aussi d'une façon de retourner le stigmate (Goffman, 1975) de la précarité. C'est le cas des pratiques de récupération de Jérôme (Entretien 7, homme, 50 ans, sans emploi, réalisé en avril 2021 à Autun) que nous avons déjà présentées : « Il y a un petit côté écolo chez moi. Je préfère les vieux objets que les objets neufs, enfin récents. Il y a un peu ce côté où c'est quand même mieux de recycler au maximum ». La quête de reconnaissance prend ici la forme d'une revalorisation écologique des pratiques de débrouillardise au travers d'une logique « gagnant pour moi et gagnant pour la planète » que l'on retrouve aussi chez Marjorie : « C'est vrai que lorsque je vois la différence de prix, que l'utilisation dure plus longtemps et que c'est plus sain pour notre planète, et bien je ne le regrette pas » (Entretien 10, femme, 39 ans, salariée de l'EBE 58, réalisé en avril 2021 à Prémery). Certains expriment alors un vif sentiment de sensibilisation aux enjeux de soutenabilité et relient leurs actions localisées à des échelles plus larges : « J'ai conscience de la vie actuelle et de son impact, hein ! Quand même, on est une région où avant on était les moins pollués, que maintenant on est quand même une région qui a plus de particules, et il faut faire attention à ça, c'est très important » (Entretien 12, homme, 30 ans, salarié en insertion, primo-arrivant, réalisé en octobre 2021 à Quetigny).
- 42 Plus encore, les individus rencontrés s'expriment volontiers en prenant pour référence les écologies dominantes et affichent une aspiration à prendre part à un certain nombre de pratiques qui la caractérisent. Les salariés du chantier d'insertion de Quetigny retirent par exemple une fierté d'accéder à la consommation socialement marquée de l'agriculture biologique. Ou encore, dans les discussions de l'entretien collectif d'Autun est abordé le sujet des « écolos » qui viennent à Emmaüs : « Je suis fière. Je me dis : "Tiens, elle, elle a une maison et ils sont pleins de sous et ils sont à Emmaüs comme moi" » (Entretien collectif, femme d'une soixantaine d'années, retraitée, réalisé en juin 2021 à Autun). L'écologie propose donc la possibilité de s'octroyer des caractéristiques culturelles et symboliques proches de celles des classes dominantes, au travers notamment de la réhabilitation et de la légitimation, de la part des mieux dotés, de pratiques jugées jusqu'alors comme étant indignes (Grignon et Passeron, 1989). Enfin, précisons que trois de nos enquêtés se définissent comme des « écolos » par la valorisation de l'ensemble de leurs pratiques de débrouillardise à l'aune des enjeux environnementaux, mais aussi en adoptant de nouvelles pratiques à l'instar de Marjorie (Entretien 10, femme, 39 ans, salariée de l'EBE 58, réalisé en avril 2021 à Prémery) : « À la maison, je suis très écolo, je ne me sers plus du produit pour le sol. La lessive, je la fais moi-même. Il y a plein de sortes de choses que je ne faisais pas

avant et que maintenant je peux faire ». L'expérience de la précarité induit en effet une forte disposition à repenser ses modes de consommation et changer ses pratiques. L'éthique de l'effort inhérent à la débrouillardise populaire sous-tend en effet l'inconfort qui consiste à rompre ses routines de consommation pour s'engager régulièrement dans un régime de réflexivité (Thévenot, 2006).

## Un attachement à l'environnement proche

- 43 Au-delà des logiques de subsistance, les rapports à l'écologie en milieux populaires peuvent s'ancrer dans un attachement au territoire vécu, pratiqué et habité : le quartier, voire la ville dans laquelle il est situé pour les individus habitant l'urbanité ; le village ou la petite ville et un périmètre de quelques dizaines de kilomètres (correspondant souvent au trajet menant à la première ville moyenne) dans le cas des individus habitant la ruralité. Cet attachement repose sur les sociabilités locales et les relations au vivant non-humain. En ce sens, les pratiques de débrouillardise populaire écologique se fondent sur un capital d'autochtonie constitué d'un ensemble de sociabilités mobilisables auprès de ceux qui habitent un même « coin » (Renahy, 2005). Le partage d'une même identité de position (Chamboredon et Lemaire, 1970) et de modes de vie proches nourrit des liens profonds propices à une solidarité de proximité, fondée notamment sur des relations d'entraide et de voisinage. Cette « centralité populaire » (Collectif Rosa Bonheur, 2019) ressort nettement dans les relations qu'entretiennent les enquêtés aux associations : « On va en friperie, au secours populaire. On va chez Emmaüs. Je récupère ce que ma voisine ne met plus. On s'entraide, entre voisins ! » (Entretien collectif de Quetigny, femme, retraitée, réalisé en juin 2021). Au-delà des logiques de solidarité, et particulièrement lorsqu'elles traduisent explicitement des préoccupations d'ordres écologiques, les pratiques de débrouillardise localisées révèlent des attachements au lieu de vie et produisent des volontés d'apporter un soin particulier à son environnement proche et à la nature. Il s'agit concrètement d'une attention portée à la propreté de lieux de vies communes, de l'expression de colères à la vue de papiers jetés au sol, mais aussi de pratiques individuelles et collectives d'entretien d'espaces partagés comme le jardinage d'ornement sur la place du village ou au bas des immeubles d'habitat social. L'un des entretiens collectifs de Prémery (réalisé en mai 2018) a ainsi tourné autour de la volonté des salariés de l'EBE 58 de mettre en place des activités de préservation de l'environnement forestier nivernais. Derrière les pratiques de citoyenneté ordinaire de ramassage de déchet s'exprime donc un attachement fort à la nature : « Voilà, je vois un mégot par terre, je le ramasse. Ça pollue la planète. Ça fait du mal à la nature » (Entretien 4, femme, 50 ans, sans emploi, réalisé en avril 2021 à Prémery).
- 44 La sensibilité environnementale liée à la relation au vivant non humain n'est donc pas l'apanage des classes moyennes et aisées : « J'aime les arbres, j'aime les animaux, j'aime la nature » (Entretien 19, femme, 53 ans, salariée dans un établissement et service d'aide par le travail, en situation de handicap mental, réalisé en octobre 2021 à Quetigny). Cette forme de sensibilité s'exprime ardemment dans les motivations individuelles des pratiques de débrouillardise qui se font en extérieur (jardinage, loisirs de plein air, promenades, médiation, vélo, et *cetera*) : « Je fais un petit peu de méditation. Je suis beaucoup plus sereine quand je suis dans la nature, par exemple quand je vais faire le tour du lac, ben quand je rentre chez moi je me sens bien » (Entretien 8, femme, 69 ans, retraitée, réalisé en avril 2021 à Autun). Il s'agit bien là

d'une écologie appréhendée au concret, nichée dans les actes ordinaires et ancrée dans un territoire de vie disponible et atteignable. Pour autant, elle ne suppose pas un enfermement localiste puisqu'elle s'accompagne de l'expression de valeurs humanistes, de sentiments et d'émotions qui permettent de se sentir relié à un même groupe, celui des humains (la peur du lendemain, de la faim, de perdre un toit, et *cetera*) qui vivent sur une même planète à préserver, ou au contraire de se distinguer pour défendre la nécessité d'une relation aux non-humains : « Je trouve que plus personne ne vit sur cette Terre. [...] On a perdu toute notion, j'allais dire, d'habiter sur cette planète et de respecter ne serait-ce que l'eau, des choses comme ça » (Entretien collectif de Prémery, homme d'une cinquantaine d'années, sans emploi, réalisé en mai 2020).

- 45 À la campagne, les individus mettent volontiers en avant des formes de vie rurale basées sur la communauté, opposées à l'anonymat des grandes villes (Simmel, 2013) et aux sociabilités dominées par des logiques marchandes (Lefebvre, 1968). Dans les entretiens, les pratiques de préservation sont exprimées comme spécifiquement rurales et s'opposent à une représentation des écologies dominantes comme étant celle des urbains. Il s'agirait donc d'une écologie du bon sens, fondée sur des valeurs campagnardes (la robustesse, la sobriété, la simplicité entre autres) permettant de retourner le stigmate de la relégation et de l'éloignement de la centralité urbaine (Lefebvre, 1968) et puisant largement dans le mythe d'un lieu de vie pure parce qu'étant l'habitat naturel et originel des humains. Cette conception est défendue par Max : « Moi je préfère l'écologie traditionnelle des campagnards, des ruraux [...]. Le bon sens, c'est "on ne jette rien", et pour ne rien jeter, ben on n'achète pas des saloperies ! Ce sont des gestes simples et de bon sens. Pour moi, le meilleur écolo, c'est le campagnard, le rural » (Entretien 6, homme, 62 ans, salarié de l'EBE 58, réalisé en avril 2021 à Prémery). Dans la même veine, le citoyen est alors tourné en dérision, et on mythifie le « Parisien » pour ériger la figure d'un homme blasé (Simmel, 2013), quasiment insensible à quelque expérience sensible ou d'altérité, rendu idiot par la vie en ville, et inadapté à un environnement pourtant considéré par ailleurs comme étant le plus adapté aux supposés besoins originels de l'être humain. Max poursuit son propos, non sans ironie : « Vous savez qu'on vend des pousses de lierre à Paris ? C'est aberrant. Et les gens achètent, ils sont contents d'avoir un peu de nature chez eux. Il y a vraiment un moment où ils ont perdu tout sens commun de la réalité, ils savent plus ce que c'est d'aller en forêt ».
- 46 En ville, dans la banlieue dijonnaise de Quétigny, l'accès à l'espace public et notamment à des portions de nature en ville est d'autant plus important que les individus occupent des logements à l'espace restreint. On retrouve en effet des oppositions à la bétonisation et à l'artificialisation des sols actuellement à l'œuvre : « Moi je trouve que c'est beau, les fleurs, les arbres, les oiseaux. C'est magnifique et c'est nécessaire. C'est pour ça que je trouve que c'est dommage qu'ils aient bétonné la place centrale [...] c'était un lieu de rencontre au cœur du quartier, c'est dommage » (Entretien 20, femme, 80 ans, retraitée, réalisé en octobre 2021 à Quétigny). Ce type de discours se lie pour certains à un attachement aux espaces qui font de Quétigny une « ville verte » : « Je voudrais qu'ils arrêtent un peu de construire trop de bâtiments. Il y avait tellement d'espaces verts, de champs, et *cetera*. Le maire de la ville est né dans cette ville. Il a vu quand il y avait des champs, et je crois qu'il est un peu écolo et il a voulu garder un peu l'image de la ville verte. Et ça fait plaisir de voir qu'il y a encore des espaces verts » (Entretien 17, femme, 65 ans, retraitée, réalisée en octobre 2021 à Quétigny).

## L'écologie comme vecteur de liens intergénérationnels

- 47 Les rapports à l'écologie en milieux populaires traduisent une omniprésence des enjeux de transmission culturelle marquée à la fois par une fidélité aux pratiques héritées et une attention portée à la descendance. Au-delà des difficultés financières du présent et de projections vers un futur viable, la sobriété des milieux populaires relève - probablement comme ailleurs - d'une mise en cohérence avec le passé, et notamment avec les valeurs familiales reçues des ascendants : « Pas gaspiller, j'ai été élevé comme ça en plus ! J'étais fille d'ouvrier, donc c'étaient des règles strictes à la maison. On garde quand même ça. Par exemple, je ne jette jamais un morceau de pain : l'anti-gaspillage. Moi j'ai toujours vu mon père bricoler, réparer, et *cetera*. Donc je trouve ça normal » (Entretien 9, femme, 35 ans, sans emploi, réalisé en avril 2021 à Prémery). Les pratiques évoquées comme écologiques sont donc d'abord des pratiques culturelles héritées, liées au mode de vie populaire, auxquelles l'écologie permet de donner un sens nouveau dans le présent (Halbwachs, 1994) : « J'ai été élevée comme ça, je suis fille d'agriculteurs. J'ai toujours vu maman faire des conserves. C'est une habitude de vie ! [...] Donc finalement, je suis écolo depuis toute petite hein ! C'est de l'éducation, mais mes grands-parents ne faisaient pas pour ces raisons écologiques, non, eux c'était différent, c'était pour se nourrir et tout ça » (Entretien 1, femme, 55 ans, sans emploi, réalisé en avril 2021 à Prémery). Ce type de rapport à l'écologie articule en effet un héritage familial à préserver avec un travail sur le futur qui concerne les jeunes générations. Ainsi, un ensemble d'expériences sensibles suscitent désormais l'inquiétude quant à l'état du monde à venir, comme en témoignent les discussions de deux femmes à la retraite lors de l'entretien collectif de Quetigny :

« P1 : Ils ont dit que le mont Blanc a été réduit de plusieurs centimètres, tout ça parce que c'est pollué. Quand vous regardez dehors, tout est pollué, alors que quand on voit les enfants et les bébés qui naissent, qu'est-ce qu'on va leur laisser si on pollue tout ? [...] »

P2 : Pour moi, personnellement, ça n'a pas d'importance. Mais je pense aux générations futures surtout. » (Entretien collectif de Quetigny, réalisé en juin 2021)

- 48 Une attention particulière est ainsi portée à l'éducation des enfants, sur laquelle tous les espoirs reposent : « Il faut leur faire découvrir les jardins, comment faire planter des choses à nos enfants. Parce que ça reste toujours dans la mémoire, parce qu'on éduque la future génération ! Si on ne l'éduque pas, on part dans des choses qui sont impensables » (Entretien 2, femme, 35 ans, mère au foyer, réalisé en avril 2021 à Autun). Définissant en contraste les grands enjeux et caractéristiques d'une génération à venir (Attias-Donfut et al., 2004), nos enquêtés mettent au moins autant d'énergie à revendiquer un mode de vie sobre qu'à préparer la jeunesse qui vient à endosser les défis climatiques, comptant sur eux pour incarner le « miracle qui sauve le monde » (Arendt, 1961). Dans cette optique, l'école est prise en tension entre méfiances et aspirations : d'un côté, on y oppose volontiers « l'école de la vie » faite d'expériences sensibles (cuisine, jardinage, cueillette, réparations, et *cetera*) et de transmissions de savoirs vernaculaires qui leur sont liés ; d'un autre côté, elle représente l'émancipation voire la salvation (individuelle et collective) et concentre ainsi tous les espoirs : « L'écologie, c'est toute une éducation qui est à refaire ! » (Entretien collectif de Quetigny, femme à la retraite, réalisé en octobre 2021). Mais on retrouve aussi, pour certains, une forme de dé-responsabilisation écologique qui renvoie la charge de travail à venir aux jeunes générations qui seraient, selon certains, davantage responsables des

problèmes écologiques, car moins respectueuses des valeurs de respect de l'environnement de la culture populaire.

- 49 Finalement, notre enquête sur les rapports à l'écologie en milieux populaires met en lumière une diversité de logiques : de subsistance (optimisation des dépenses par la débrouillardise), de citoyenneté ordinaire (participation à la vie de la cité), sociale (relation de proximité-distance avec les écologies dominantes), culturelle (quête de reconnaissance des valeurs et pratiques populaires), d'attachement au local et à la nature (préservation des lieux de vie, de la faune et de la flore) et de mise en lien intergénérationnel (transmission de valeurs et d'attention aux générations futures). Ce sont là autant de prises sur l'environnement sur lesquelles certaines associations s'appuient pour susciter un engagement collectif.

## L'organisation collective d'une écologie ordinaire attentive aux spécificités des milieux populaires

- 50 Comme nous l'avons évoqué, notre corpus est constitué de personnes impliquées dans des initiatives collectives, participant à des ateliers participatifs ou salariés d'entreprises sociales. Dès lors, et pour mieux comprendre comment se sont développés les pratiques et les discours écologiques, il convient d'étudier cet environnement organisationnel. Pour ce faire, nous allons explorer les « dilemmes pratiques » (Dobry, 1990) s'immisçant dans les stratégies de mobilisation collective des acteurs associatifs qui organisent cette « écologie ordinaire » (Billen, 2023) attentive aux spécificités des milieux populaires. Dans une perspective compréhensive, nous analyserons les discours réflexifs proférés par les acteurs en entretien, et une série de trois entretiens collectifs avec les Ateliers nomades, l'EBE de Prémery et quelques autres structures associatives du secteur social. Nous mettrons ces résultats en parallèle avec les discours que les membres des catégories populaires tiennent sur leur participation aux initiatives collectives.

### Des acteurs et une posture en quête de reconnaissance

- 51 Le présupposé de l'indifférence écologique des milieux populaires est très développé parmi les professionnels et personnalités politiques, que ce soit dans le secteur social ou écologique (Billen, 2023). Le processus d'invisibilisation et de disqualification que nous avons observé à l'échelle individuelle a ainsi tendance à se prolonger à l'échelle collective. Les acteurs associatifs interrogés font en effet état d'une faible reconnaissance institutionnelle des initiatives écologiques en milieux populaires. Les enquêtés mettent en exergue des dilemmes institutionnels, liés à la difficulté à « rentrer dans les cases des Cerfa » (Entretien, acteur associatif, réalisé en novembre 2021) et à contourner les orientations des programmes publics sur les éco-gestes (Malier 2019 ; Comby et Malier, 2021). Ils se positionnent en effet en opposition à ce registre de pratiques :

« P1 : Il faut faire attention à ce que le pouvoir d'agir ne soit pas une injonction. Il faut faire le jeu d'être surpris par ce que nous proposent les gens. Ça demande une attention. Ce n'est pas une question de normes, mais aussi une question de postures. Dans les conditions de l'agir si tout est tenu par des procédures, du financement public, et *cetera*, il n'y a plus de place pour les gens [...].

P2 : On se voit mal être sur des choses trop moralisatrices avec ces personnes : «voilà comment tu dois manger». Les gens ne veulent pas de ça. Et puis quelque part, on n'a pas de leçon à leur donner. » (Entretien collectif des associations, deux salariés associatifs, réalisé en novembre 2020)

- 52 La pratique réflexive et collective de l'entretien collectif a permis de clarifier la posture défendue par les participants : il s'agit d'accompagner un processus de développement du pouvoir d'agir sur les enjeux environnementaux, sans moralisation. Cette posture s'appuie sur la mobilisation et la participation de personnes en situation de précarité en allant à leur rencontre. Elle repose sur la valorisation des savoirs vernaculaires pour développer des actions collectives écologiques au service des habitants d'un bassin de vie. C'est cette approche que nous appelons une écologie ordinaire attentive aux spécificités des milieux populaires. En l'absence de cadre de financement dédié à ce type d'approche, les initiatives collectives s'élaborent au travers d'une débrouillardise organisationnelle. Il s'agit d'une expertise associative qui repose sur une logique d'entraide entre acteurs, des tentatives de décloisonnement au travers de partenariat entre des acteurs du secteur social et de l'écologie et une capacité administrative de montage de projets et de recherche de fonds à la croisée de différents secteurs d'activités. En jouant sur la complémentarité (voire la concurrence) des différentes sources de financements, les salariés associatifs tentent de créer des espaces d'expérimentation qui restent toutefois fragiles : « On est passé d'une logique de subventions à une logique d'appels d'offres où on calque ce qu'on peut faire à quelque chose de préexistant. Le temps est contraint. On perd le temps du droit à l'échec, de recommencer, de prendre le temps » (Entretien collectif des associations, réalisé en novembre 2020).
- 53 La quête de reconnaissance des acteurs associatifs s'observe sous la forme d'une requalification écologique des activités, semblable à celle que nous avons analysée pour les personnes en situation de précarité : « En fait, les pratiques écologiques que l'on développe sont liées à la précarité quelque part. C'est de cette manière-là que l'on répond à ces enjeux » (Entretien, acteur associatif, réalisé en novembre 2021). La débrouillardise organisationnelle se lie ainsi à la débrouillardise populaire pour dessiner un socle de valeurs communes : « On a des moyens un peu restreints sur notre capacité à acheter du matériel. Du coup, on se pose la question avec les publics en disant "qu'est-ce qu'on pourrait récupérer" [...]. On se pose la même question (qu'ils se posent au quotidien) en se basant sur la même contrainte et on construit les réponses avec eux » (Entretien, acteur associatif, réalisé en novembre 2021).
- 54 Le manque de reconnaissance est également lié à la posture adoptée concernant l'enjeu écologique qui n'est pas toujours mise en avant dans la présentation des actions. Si celui-ci est bien travaillé dans les instances de gouvernance et influence les choix politiques, les salariés associatifs utilisent peu le terme d'écologie pour éviter toute forme d'injonction et contourner le rejet du terme : « Dès que l'on nomme l'écologie, on a l'impression que l'on perd tout le monde » (Entretien, acteur associatif, réalisé en novembre 2021). Cette posture est liée aux types d'acteurs interrogés, principalement issus du secteur social. Dans notre enquête, l'écologie est alors conçue comme un outil de médiation pour répondre à deux types d'enjeux. D'un côté, des acteurs de l'éducation populaire et du développement local investissent des thématiques écologiques (alimentation durable, mobilité douce, réemploi, et *cetera*). Ici, l'enjeu principal est de lutter contre l'isolement social au travers d'un panel d'activités culturelles, festives, sportives et artistiques qui visent à créer de la convivialité à

l'échelle d'un quartier ou d'une ville. C'est le cas pour l'association Ateliers nomades qui s'est construite autour du croisement des enjeux sociaux et écologiques au début des années 2000 dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. L'association se définit d'ailleurs sur son site internet<sup>3</sup> comme un acteur des « transitions socio-écologiques ». D'un autre côté, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, et de l'insertion professionnelle ont pour enjeu la lutte contre le chômage par la création d'activités économiques pour des personnes sans-emploi sur des thématiques environnementales (maraîchage biologique, économie circulaire, et *cetera*). C'est le cas pour l'entreprise à but d'emploi 58 qui s'est créée à Prémery en 2016 autour de six axes dans lesquels transparait bien la dimension écologique : « Bien se nourrir ; Utiliser de manière raisonnée les ressources naturelles ; Bien vivre à domicile et ensemble ; Environnement agréable ; Besoin de coopération entre les acteurs économiques ; Éviter le gaspillage » (Document interne de l'EBE 58).

### L'organisation d'une centralité populaire écologique

- 55 L'attention aux milieux populaires dans les initiatives d'écologie ordinaire analysées se traduit par la création d'un espace ressource pour le développement de la débrouillardise populaire écologique et la reconnaissance des savoirs vernaculaires. Les salariés associatifs organisent ainsi une forme de « centralité populaire » (Collectif Rosa Bonheur, 2019) écologique. Nous allons voir comment cela se concrétise dans les approches par l'éducation populaire et par la création d'emplois.
- 56 En premier lieu, dans un quartier prioritaire de la politique de la ville à Autun, la centralité populaire écologique se concrétise dans l'animation d'un espace de convivialité appelé le « cocon ». À partir d'une démarche participative de co-construction, des groupes d'action émergent sur des thématiques variées : tricot, récupération, réparation. Puis, l'animation des groupes est portée en cogestion entre les salariés associatifs et les participants les plus actifs. Ateliers nomades mettent à disposition du matériel et les participants s'investissent dans une posture de transmission des savoirs entre pairs. Le cocon peut donc être conçu comme un espace de ressources pour le développement et la valorisation des pratiques de débrouillardise populaire écologique. En particulier, l'association organise des ateliers de réparation de vélos, adossés à des animations pédagogiques de bricolage et l'organisation d'« escapades de nature ». Ces types d'initiatives promeuvent des modes de déplacement doux, tout en participant à lutter contre les inégalités mobilitaires en favorisant leur capacité à se mouvoir. Les Ateliers nomades accompagnent également un groupe d'habitants sur la thématique de l'alimentation durable : ateliers de transformation alimentaire, jardin partagé, ateliers de cuisine en lot (*batch cooking*) - consistant à faire à manger ensemble pour toute la semaine - et visites de producteurs notamment. L'association propose également des ateliers de décorticage collectif des tickets de caisse pour étudier les possibilités d'achats groupés de produits de meilleure qualité. C'est une démarche globale qui s'appuie sur les capacités populaires relatives au travail budgétaire (*money work*) (Colombi, 2020) pour développer une autonomie alimentaire, à la fois plus saine et plus respectueuse de l'environnement.
- 57 En second lieu, dans un bassin de vie en milieu rural, la centralité populaire écologique se concrétise dans un ensemble d'activités socio-écologiques mis en œuvre par l'EBE 58 qui crée ses postes et développe ses activités en fonction des compétences des salariés



volontaires. On observe ainsi un travail de valorisation et de professionnalisation des capacités ordinaires qui se développent dans la vie quotidienne (notamment celles de débrouillardise populaire), mais aussi des multiples compétences provenant des expériences professionnelles passées, certains parcours précaires étant marqués par la multiplication des « petits boulots ». L'enjeu est ensuite d'élaborer des systèmes de circulation de biens et de services socio-écologiques qui ne visent pas la rentabilité et qui répondent aux besoins des habitants du bassin de vie de Prémery. En particulier, l'EBE 58 a mis en place une activité de maraîchage biologique qui s'appuie sur les capacités ordinaires qui se développent en milieux populaires au travers du jardinage, mais qui exige un processus de professionnalisation des compétences vers le maraîchage. Aussi, l'EBE 58 développe un panel d'activités variées autour de l'économie circulaire, particulièrement propices à la valorisation et la professionnalisation des capacités ordinaires relatives à la débrouillardise populaire. Les compétences en bricolage s'affinent dans des ateliers de réparation et de production d'objets (motoculture, vélos, ordinateurs, menuiserie) qui sont largement mis en œuvre à l'initiative des salariés. Les compétences créatives s'affirment dans les ateliers de customisation ou de surcyclage (*upcycling*) ainsi que dans un laboratoire d'expérimentation autour de design d'objet avec des machines numériques et une imprimante 3D. L'économie de la débrouillardise — reposant sur la récupération et le réemploi — se trouve ici concrétisée dans des systèmes collectifs, à l'instar d'une recyclerie. Enfin, l'EBE 58 propose ses activités à des prix attractifs avec des options de solidarité facilitant la débrouillardise dans les milieux populaires, au premier rang desquels les salariés de l'entreprise qui achètent les produits de la recyclerie ou du maraîchage biologique pour subvenir aux besoins de leur foyer. Organisée de cette manière, la centralité populaire écologique contribue à une lutte quotidienne contre les inégalités environnementales liées à l'accès aux biens et services de première nécessité.

### Le dilemme du « vouloir agir »

- 58 Si les stratégies d'organisation de la centralité populaire écologique visent à donner accès à des ressources matérielles et sociales, elles entendent également créer de l'engagement. Les entretiens collectifs avec les acteurs associatifs ont alors fait émerger un dilemme pratique relatif aux conditions de mobilisation des catégories populaires dans les projets visant l'émancipation. Cette question n'est pas propre à l'écologie. Dans ses travaux sur le mouvement ATD Quart Monde, Roy (2020) dévoile ainsi un certain nombre de barrières à l'engagement collectif des personnes en situation de pauvreté dans des groupes de parole : le repli sur soi qui suscite un manque d'opportunité pour s'engager dans un collectif ; le rejet des injonctions, des sollicitations et des contraintes ; le sentiment de fatigue lié à l'investissement dans les stratégies de survie qui crée un manque de volonté d'agir en dehors de ce registre ; la dévalorisation de soi et l'identité négative qui créent une défiance vis-à-vis des espaces jugés trop « intellectuels » ainsi qu'une difficulté à partager son expérience ; le sentiment de résignation et de fatalisme. En l'occurrence, l'écologie a tendance à véhiculer l'image d'une préoccupation intellectuelle, faite d'injonctions aux bonnes pratiques et de contraintes, éloignée des enjeux de subsistance et des réalités quotidiennes de la vulnérabilité. Elle renvoie également à un ensemble d'enjeux propice au sentiment de fatalisme. En outre, les initiatives socio-écologiques collectives sont assez peu présentes dans les milieux populaires.

59 Pour contourner ces obstacles, les associations qui ont participé à nos entretiens collectifs font le choix de la proximité en s'implantant dans les lieux de vie ou de passage des personnes en situation de précarité et en allant à leur rencontre au travers de la pratique du porte-à-porte par exemple. Mais, selon eux, cela ne suffit pas à lever les barrières à l'engagement. La difficulté serait celle de créer un « vouloir agir » (Entretien collectif des associations, réalisé en novembre 2020). Comme évoqué, la solution pratique qui est souvent choisie est alors de « cacher l'écologie », en tout cas dans un premier temps. Les projets sont présentés comme des actions conviviales favorisant la rencontre et les échanges, permettant de faire des économies, valorisant le travail de ses mains, la créativité ou le loisir et comme des actions bénéfiques pour le territoire qui œuvrent à la lutte contre le gaspillage. Dans nos entretiens avec les participants à ces activités, on retrouve bien tous ces éléments, spécifiques à la stratégie d'organisation de la centralité populaire, dans les motivations d'implication dans les collectifs :

« Ça permet de sortir un peu de chez soi, de voir comment on peut faire pour décorer notre appartement, notre maison, on apprend à faire des trucs. » (Entretien 5, femme, 48 ans, mère au foyer, réalisé en avril 2021 à Autun)

« C'est convivial là-bas aussi, quand je fais la cuisine et que tout le monde mange, j'en suis satisfaite, je me régale avec eux, on rigole bien. Je suis dans ce milieu pour me détendre et me changer les idées, c'est tout d'abord pour moi que je fais tout ça. » (Entretien 17, femme, 65 ans, retraitée, réalisé en octobre 2021 à Quetigny)

60 Ensuite, la stratégie de mobilisation des acteurs interrogés consiste à travailler sur l'estime de soi par la mise en avant des capacités et des valeurs populaires de la débrouillardise. Dans le cas de l'EBE 58, un entretien est ainsi systématiquement organisé avec la personne qui se porte volontaire à l'emploi. Il a pour objectif d'identifier toutes les compétences qu'elle a développées au quotidien, dans ses stratégies de subsistance, et d'étudier les possibilités de leur revalorisation dans les activités de l'entreprise. Puis, les acteurs associatifs misent sur les valeurs communes aux organisations et aux publics qui les fréquentent afin d'accompagner le développement d'un sentiment d'appartenance à un collectif. Par exemple, l'équipe encadrante de l'EBE 58 joue particulièrement sur les attachements au territoire, en mettant en avant les spécificités de son modèle visant à créer des activités bénéfiques pour les habitants de Prémery et ses alentours. Ce sont là des éléments qui ressortent de nos entretiens avec les salariés de l'EBE comme des motivations importantes de leur implication dans l'entreprise (après, évidemment, la volonté d'accéder à l'emploi et à un salaire). On remarque aussi que la valeur anti-gaspillage des activités d'économie circulaire entre en résonance avec les valeurs personnelles des salariés, ce qui favorise un sentiment de valorisation du travail réalisé :

« Le fait de créer de l'emploi ça permet de ne pas faire mourir un village, j'ai envie de dire. Et puis après il y a la Recyclerie [...]. Quand elle a ouvert ici je me suis dit "c'est super", parce que dans nos petits villages on aime recycler par les brocantes, et là on en fait... une brocante ouverte toute l'année. Et ça permet de développer la connaissance des habitants. » (Entretien 9, femme 35 ans, sans emploi, réalisé en avril 2021 à Prémery)

61 Le développement d'un « vouloir agir » est un processus permanent qui consiste notamment à lutter contre les frustrations qui s'immiscent dans le cours d'une action collective qui peut prendre du temps à démarrer, et plus encore à aboutir. Pour cela, l'équipe encadrante de l'EBE 58 explicite sa méthode en entretien qui consiste à montrer à ses salariés les petites réussites à court terme en les impliquant dans les

différentes étapes de la réalisation des projets. Une fois ceux-ci terminés, les temps festifs de portes ouvertes auxquels sont conviés les habitants et les partenaires sont également jugés essentiels par l'équipe encadrante afin de favoriser un sentiment de fierté.

## Le dilemme du pouvoir d'agir

- 62 Toutefois, une fois mobilisées, comment faire le lien entre les réalités de vie ordinaire des catégories populaires avec les enjeux globaux écologiques ? Ce dilemme qui émerge des entretiens collectifs rejoint les questionnements sur la posture éthique dans l'animation du groupe qui, pour contourner la moralisation et l'injonction, évite d'aborder la question écologique avec les participants. C'est là la principale limite d'une écologie ordinaire en milieux populaires qui n'ose pas dire son nom, comme cela a déjà été souligné dans les travaux de Billen (2023). L'autrice pointe les effets de cadrage des politiques publiques qui ne sont pas favorables à l'articulation des enjeux sociaux et écologiques, autrement que par la rhétorique des éco-gestes. Si les enjeux écologiques apparaissent bien dans les statuts associatifs et dans les discussions entre salariés et membres actifs, l'écologie n'est alors pas toujours « mise en mots » (Billen, 2023) et donc assumée comme préoccupation première dans le cours des activités concrètes avec les personnes en situation de précarité mobilisées. Or, lorsque l'écologie reste latente sans être posée au sein du groupe, cela freine le processus d'émancipation : en réalisant les impacts de son action par sa mise en perspective avec des enjeux plus vastes, il est en effet possible de favoriser le développement d'un sentiment de pouvoir d'agir sur la société, et de générer des effets positifs en termes d'estime sociale (Roy, 2020).
- 63 Ainsi, dans notre enquête avec les membres des associations issues des catégories populaires, la dimension écologique des actions collectives apparaît dans les processus de revalorisation des pratiques, au même titre que les actions individuelles. Le jardin partagé, la recyclerie, l'atelier de cuisine ou de réparation font partie du panel de ressources de la débrouillardise populaire écologique. Toutefois, la dimension écologique n'est pas toujours clairement identifiée en entretien comme un objectif des initiatives collectives, sauf dans le cas particulier des membres actifs des Ateliers nomades et de l'EBE 58, à l'instar de Léa : « Je sais que la Recyclerie est un endroit qui est une ressource énorme pour quelqu'un qui est créatif comme moi. Et puis recycler des objets, leur donner une nouvelle vie, c'est dans l'air du temps. C'est mieux pour la planète » (Entretien 9, femme, 35 ans, sans emploi, réalisé en avril 2021 à Prémery).
- 64 Pour les salariés d'Ateliers nomades, le dilemme se résout de lui-même lorsque l'écologie vient de l'initiative du groupe. C'est le cas par exemple pour le collectif sur l'alimentation durable : cette initiative est née au sein d'un groupe de mères au foyer animées par la volonté de donner accès à une alimentation saine à leurs enfants, pour arriver ensuite sur le terrain des pratiques durables. Les Ateliers nomades accompagnent ce groupe en cherchant des intervenants pour répondre aux questions que se pose le groupe. Le discours de l'une des participantes illustre le processus de traduction d'une préoccupation alimentaire en question écologique : « Toutes ces activités, c'est pour pouvoir comprendre et puis apprendre ce qui se passe autour de nous. [...] C'est important de se dire "ben pourquoi j'ai ça et pourquoi je n'ai pas ça", et pourquoi par exemple, un produit n'est pas cher du tout [...]. Faut apprendre à

réfléchir, pas suivre bêtement » (Entretien 2, femme, 35 ans, mère au foyer, réalisé en avril 2021 à Autun). Suivant les principes de l'éducation populaire, les Ateliers nomades animent, depuis quelques années, des temps de débats sur des sujets d'actualité afin d'encourager ce processus réflexif.

- 65 Il peut toutefois arriver que l'animateur exerce une forme de pouvoir d'influence en proposant d'ajouter de nouvelles dimensions à une action. C'est le cas pour la permaculture au jardin partagé où les Ateliers nomades ont eu recours à un prestataire extérieur. Le dilemme se résout ici sous la forme de la proposition et de l'expérimentation, le pouvoir du groupe s'exprime alors dans le choix de maintenir ou non ce type de pratiques. Le principe éthique de la participation favorise l'émancipation sur le temps long en évitant toute forme d'injonction. Philippe, 59 ans, membre des Ateliers nomades, poursuit alors les expérimentations : « Je discutais avec (nom de l'animatrice) pour faire un compost. Au potager, on va semer des graines, on va faire participer les gens. De la permaculture, c'est intéressant d'apprendre » (Entretien 3, sans emploi, réalisé en avril 2021 à Autun).
- 66 Avec ses dix ans d'expérience sur le quartier, les Ateliers nomades arrivent alors à impliquer certains habitants dans l'organisation de l'association au sein du conseil d'administration ou dans les activités de mobilisation, à l'instar de Philippe : « On est en train de réfléchir sur un truc qui me semble assez bizarre, dans la mesure où ça serait justement de rechercher les gens "invisibles", un petit peu comme moi, mais encore plus invisible, pour les amener à sortir de leur vie solitaire. Donc c'est quand même assez étrange, j'ai l'impression de me chercher tout seul (rires) ». La résolution du dilemme du pouvoir d'agir s'inscrit ainsi dans le temps long et par l'articulation des principes éthiques de la participation et de la reconnaissance.
- 67 À travers ces quelques exemples, on observe bien une écologie ordinaire attentive et respectueuse des spécificités culturelles des milieux populaires, de leurs valeurs et de leurs conditions de subsistance. Il s'agit d'une démarche écologique qui entend valoriser les savoirs expérimentiels, organiser des centralités populaires écologiques, lutter contre les inégalités environnementales sans le revendiquer, expérimenter des systèmes écologiques de circulation de biens ou de services alternatifs à la société de consommation et susciter un processus d'engagement dans les milieux populaires. Mais ces initiatives collectives souffrent d'un manque de reconnaissance.
- 68 Précisons alors que l'analyse approfondie de ces types d'acteurs nécessiterait des travaux d'observation ethnographique des pratiques collectives ainsi que des relations aux pouvoirs publics que nous n'avons pas réalisés. Ce qui ressort avant tout de notre enquête, c'est une posture inductive et non moralisatrice, commune aux chercheurs et aux acteurs de terrain, qui semble féconde : laisser émerger les définitions et les représentations du terrain avec une attention particulière au vocabulaire employé plutôt que de supposer – voire imposer – des conceptions de l'écologie et ses pratiques qui seraient reçues comme relevant d'une écologie des mieux dotés. Il nous semble néanmoins que cette posture n'empêche pas la mise en mots, voire la mise en discussion démocratique des enjeux écologiques, car celles-ci sont vectrices sur le long terme d'émancipation et de politisation.

## Conclusion

- 69 Depuis les années 2000, sous l'influence des travaux onusiens, on observe une entrée timide des enjeux de justice environnementale dans le champ politique français, principalement sous le vocable de la « santé environnementale » qui fait l'objet d'un plan national depuis 2004. On retrouvait également la volonté d'articuler les enjeux sociaux, économiques et écologiques dans la présentation du développement durable en trois piliers. Toutefois, force est de constater que l'écologie en milieux populaires est très peu intégrée dans les politiques publiques, autrement que par la logique des éco-gestes. Dans le même temps, l'activisme du « faire » se déploie par le bas dans l'expérimentation d'un agir collectif local (Lapostolle et Roy, 2022). Ce que nous avons démontré dans cet article, c'est qu'il existe dans ce mouvement des initiatives socio-écologiques qui se développent en milieux populaires. Le mode d'action fondé sur l'« agir ici et maintenant » en marge des pouvoirs publics semble fécond pour mobiliser les catégories populaires qui, pour beaucoup, mettent à distance le champ politique (Braconnier et Mayer, 2015). Cependant, ces initiatives restent parsemées et fragiles financièrement. On est encore loin d'un mouvement d'« écologie populaire » tel qu'il semble être souhaité par un ensemble d'acteurs du champ politique et des mouvements sociaux, compte tenu du faible nombre d'initiatives existantes et du manque d'espace d'échange sur le sujet. Ici, la limite de la non-mise en mots des enjeux écologiques dans les mobilisations collectives est importante, car elle freine les potentiels de politisation des catégories populaires, mais aussi le potentiel de reconnaissance de cet ensemble d'activités. En outre, il conviendrait d'approfondir l'analyse des initiatives collectives en milieux populaires, pour appréhender les conceptions de l'écologie qu'elles véhiculent ou promeuvent, et la façon dont celles-ci entrent en cohérence et/ou en confrontation à la fois avec les conceptions populaires et les conceptions dominantes de l'écologie.
- 70 Nous avons également démontré que contrairement aux idées reçues, les individus des catégories populaires ne sont pas enfermés dans un présent complexe et la difficile gestion court-termiste de la fin du mois. Certains s'impliquent, au contraire, dans la construction d'un futur écologique, que ce soit au travers de pratiques ordinaires ancrées dans la quotidienneté ou plus réflexives, critiques et collectives, voire militantes, comme en témoigne le collectif du « Front de mères » qui mobilise les classes populaires dans un combat anti-raciste, féministe et écologique (Ouassak, 2023). L'enjeu est pour l'heure de favoriser la reconnaissance des pratiques, discours et actions collectives écologiques qui se développent en milieux populaires. Mais il s'agit aussi de parvenir à articuler les initiatives locales aux enjeux globaux, et de penser les dispositifs — politiques et de recherche-action — permettant de faire peser la parole populaire dans un débat public largement accaparé par d'autres catégories sociales. C'est notamment l'ambition du programme PREFIGS (PRécarité, Écologie, Futur, Imaginaires, orGanisations, Savoirs) initié en 2023 dans le cadre de l'appel à projets TEES (Transition Écologique, Économique et Sociale) de l'Ademe, au travers d'un exercice de design collaboratif réunissant l'ensemble des terrains de notre collectif de recherche transdisciplinaire — le Living Lab. À partir de la mobilisation de collectifs de personnes en situation de précarité, l'objectif est de prendre en compte la parole de ces populations dans les récits de la transition écologique.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Amossé, T., 2015, Portrait statistique des classes populaires contemporaines, *Savoir/Agir*, 4, 34, pp. 13-20.
- Arendt, H., 1961, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 369 p.
- Attias-Donfut, C., P., Daveau et S., Baillauquès, 2004, Génération, *Recherche et Formation*, 45, pp. 103-113.
- Becker, H.S., 1986, Biographie et mosaïque scientifique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, pp. 105-110.
- Billemont, H., 2006, *L'écologie politique : une idéologie de classes moyennes*, Thèse de Sociologie, Université d'Evry-Val d'Essonne, 372 p.
- Billen, L., 2023, *L'écologie ordinaire en quartiers populaires. Une mise en regard des initiatives écologistes citoyennes dans trois quartiers classés en géographie prioritaire en France*, Thèse de géographie, Université Paris Nanterre, 652 p.
- Blanc, N., F., Paddeu, 2018, L'environnementalisme ordinaire. Transformer l'espace public métropolitain à bas bruit, *EspaceTemps.net*, [En ligne], URL : <https://shs.hal.science/halshs-02185381>
- Blanchon, D., S., Moreau et Y., Veyret, 2009, Comprendre et construire la justice environnementale, *Annales de Géographie*, 1-2, 665-666, pp. 35-60.
- Boltanski, L., L., Thévenot, 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 492 p.
- Braconnier, C., N., Mayer, 2015, *Les inaudibles : Sociologie politique des précaires*, Paris, Presses de Sciences Po, 250 p.
- Bray, R., M., De Laat, X., Godinot, A., Ugarte et R., Walker, 2020, Realising poverty in all its dimensions: A six-country participatory study, *World Development*, 134, 4, [En ligne], URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0305750X20301510?via%3Dihub>
- Campenhoudt, L.V., J-M., Chaumont et A., Franssen, 2005, *La méthode d'analyse en groupe : applications aux phénomènes sociaux*, Malakoff, Dunod, 224 p.
- Carrel, M., Neveu, C., 2014, Pour un renouvellement des recherches sur la citoyenneté, dans : Carrel, M., Neveu, C. (dir.), *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Karthala, pp. 5-28.
- Castel, R., 1994, La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation, *Cahiers de recherche sociologique*, 22, pp. 11-27.
- Certeau, M. de, 1990, *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 349 p.
- Chamboredon, J-C., M., Lemaire, 1970, Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement, *Revue française de sociologie*, 6, pp. 3-33
- Chancel, L., T., Piketty, E., Saez et G., Zucman (dir.), 2022, *Rapport sur les inégalités mondiales*, Synthèse d'un rapport de recherche, World Inequality Lab, 15 p.

- Charles, L., C., Emelianoff, C., Ghorra-Gobin, I., Roussel, F-X., Roussel et H-J., Scarwell, 2007, Les multiples facettes des inégalités écologiques, *Développement durable et territoires*, Dossier 9, Inégalités écologiques, inégalités sociales, [En ligne], URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/3892>
- Chaumel, M., S. La Branche, 2008, Inégalités écologiques : vers quelle définition ?, *Espace populations sociétés*, 1, pp. 101-110.
- Cingolani, P., 2014, *Révolution précaires : Essai sur l'avenir de l'émancipation*, Paris, La Découverte, 164 p.
- Collectif Rosa Bonheur, 2019, *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam, 240 p.
- Colombi, D., 2020, *Où va l'argent des pauvres ?* Paris, Payot et Rivages, 352 p.
- Comby, J-B., 2015, À propos de la dépossession écologique des classes populaires, *Savoir/Agir*, 33, pp. 23-30.
- Comby, J-B., 2019, Retour sur la dépolitisation des enjeux écologiques, dans : Fondation Copernic (dir.), *Manuel indocile de sciences sociales. Pour des savoirs résistants*, Paris, La Découverte, pp. 470 à 480.
- Comby, J-B., M., Grossetête, 2012, « Se montrer prévoyant ». Une norme sociale diversement appropriée, *Sociologie*, 3, pp. 251-266.
- Comby, J-B., H., Malier, 2021, Les classes populaires et l'enjeu écologique, *Sociétés contemporaines*, 4, 124, pp. 37-66.
- Coulangéon P., Y. Demoli, M. Ginsburger et I. Petev, (2023), *La conversion écologique des Français. Contradictions et clivages*, Paris, Presses Universitaires de France, 228 p.
- Deldrève, V., J. Candau, 2014, Produire des inégalités environnementales justes ?, *Sociologie*, 5, 3, pp. 255-269.
- Dobry, M., 1990, Calcul, concurrence et gestion du sens : quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986, dans : Favre, P. (dir.), *La Manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 357-386.
- Duchesne, S., F. Haegel, 2008, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien collectif*, Malakoff, Armand Colin, 128 p.
- Dupuy G., 1999, *La dépendance automobile. Symptômes, analyses, diagnostics, traitements*, Paris, Économica, 162 p.
- Duvoux, N., 2009, *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, Presses Universitaires de France, 288 p.
- Goffman, E., 1975, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 180 p.
- Grell, P., 2019, *Les modes de débrouillardise des jeunes chômeurs : chômeurs pendant la crise des années 80*, Paris, L'Harmattan, 258 p.
- Grignon C., J-C., Passeron, 1989, *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Le Seuil, 260 p.
- Grossetête, M., 2019, Quand la distinction se met au vert. Conversion écologique des modes de vie et démarcation sociale, *Revue française de socio-économie*, 22, pp. 85-105.
- Halbwachs M., 1994, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 376 p.

- Hoggart, R., 1970, *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Minuit, 424 p.
- Honneth, A., 2013, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Folio, 352 p.
- Hugues, F., 2021, Se débrouiller chez soi en milieu rural au temps de confinement. L'espace domestique, support du travail de subsistance, *Revue des politiques sociales et familiales*, 141, 4, pp. 119-128.
- Inglehart, R., C., Welzel, 2005, *Modernization, Cultural Change, and Democracy: The Human Development Sequence*, Cambridge, Cambridge University Press, 344 p.
- INSEE, 2023, « La part des personnes en situation de privation matérielle et sociale augmente en 2022 », *Insee focus*, 304.
- Joseph, I., 2002, Pluralisme et contiguïtés, dans : Cefai, D., Joseph, I. (dir.), *L'Héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La Tour d'Aigues, L'Aube, pp. 83-105.
- Kaufmann, J-C., 2006, *L'entretien compréhensif*, Malakoff, Armand Colin, 128 p.
- Lahire, B., 1993, *La raison des plus faibles : rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieux populaires*, Lille, Presses universitaires de Lille, 188 p.
- Lapostolle, D., A., Roy, 2022, L'essaimage : une pratique d'enquête au service d'une transition écologique par le bas, *Développement durable et territoires*, 13, 1, [En ligne], URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/20598>
- Laurent, É., 2015, La social-écologie : une perspective théorique et empirique, *Revue française des affaires sociales*, 1, pp. 125-143.
- Le Breton, É., 2005, *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*, Malakoff, Armand Colin, 247 p.
- Lefebvre, H., 1968, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 164 p.
- Lejeune, C., 2018, Face à l'épreuve de la sobriété imposée : capacités, reconnaissance et participation au Forum permanent de l'insertion, dans : Villalba, B., Semal, L. (dir.), *Sobriété énergétique*, Versailles, Quæ, pp. 141-158.
- Le Strat, A., 2002, L'écologie peut-elle être populaire ?, *Mouvements*, 4, 23, pp. 76-80.
- Malier, H., 2019, Greening the poor: the trap of moralization, *The British Journal of Sociology*, 70, 5, pp. 1661-1680.
- Maresca, B., 2017, Mode de vie : de quoi parle-t-on ? Peut-on le transformer ?, *La Pensée écologique*, 1, 1, pp. 233-251.
- Martinez-Alier, J., 2014, *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Paris, Les Petits matins, 670 p.
- Morange, A., 2021, L'éducation relative à l'environnement à l'épreuve du vécu des classes populaires en France, *Éducation relative à l'environnement. Regards - Recherches - Réflexions*, 16, 1, [En ligne], URL : <https://journals.openedition.org/ere/6954>
- Moulinié, V., 2014, « Ils se foutaient tous de ma gueule » ou l'objet bricolé comme mise en scène de soi, *Socio-anthropologie*, 30, pp. 65-82.
- Orfeuil, J-P., 2004, *Transports, pauvretés, exclusions : pouvoir bouger pour s'en sortir*, La Tour-d'Aigues, De L'aube, 180 p.
- Ouassak, F., 2023, *Pour une écologie pirate*, Paris, La Découverte, 198 p.



- Paugam, S., 1994, Les sociologues et la pauvreté, *Géographes associés*, 14-15, pp. 17-24.
- Paugam S., 2009, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses universitaires de France, 256 p.
- Payet, J-P., 2011, L'enquête sociologique et les acteurs faibles, *SociologieS*, [En ligne], URL : <https://journals.openedition.org/sociologies/3629>
- Renahy, N., 2005, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 284 p.
- Retière, J-N., 2003, Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire, *Politix*, 3, 63, pp. 121-143.
- Roy, A., 2020, D'acteurs affaiblis à acteurs politiques. La conscientisation permanente des militants quart-monde, *Spirale*, 66, 3, pp. 25-35.
- Schlosberg, D., 2004, Reconciving Environmental Justice: Global Movements And Political Theorie, *Environmental Politics*, 13, 3, pp. 517-540.
- Schwartz, O., 2011, Peut-on parler des classes populaires ?, *La Vie des idées*, [En ligne], URL : <https://journals.openedition.org/lectures/6326>
- Shue, H., 1993, Subsistence Emissions and Luxury Emissions, *Law and Policy*, 15, 1, pp. 39-60.
- Simmel, G., 2013, *Les grandes villes et la vie de l'esprit. Suivi de « Sociologie des sens »*, Paris, Payot, 107 p.
- Strauss, A., 1992, *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, 319 p.
- Thévenot, L., 2006, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 312 p.
- Villalba, B., Semal, L. (dir.), 2018, *Sobriété énergétique : contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles*, Versailles, Éditions Quae, 201 p.

## NOTES

1. À l'échelle individuelle, l'empreinte carbone prend en compte les émissions domestiques, les investissements publics et privés, ainsi que les émissions liées aux imports et exports.
2. L'étude internationale vise l'élaboration de nouveaux indicateurs de pauvreté à partir de la participation des personnes concernées.
3. Pour plus d'informations, voir le site de l'association les Ateliers nomades [en ligne], URL : <https://lesateliersnomades.wordpress.com/>

---

## RÉSUMÉS

Alors que les mesures politiques d'incitation à la sobriété se multiplient, l'attention portée aux modes de vie des personnes en situation de précarité rappelle qu'une expertise ordinaire de la sobriété n'a pas attendu la crise pour se développer et se partager. Celle-ci se développe au

quotidien par un ensemble de pratiques de débrouillardise sous la contrainte économique, mais qui entrent aussi en cohérence avec des valeurs fortement ancrées dans la culture populaire. Contrairement à l'*a priori* d'indifférence écologique des catégories populaires, cette expertise ordinaire peut-elle être vectrice de rapports à l'environnement ? En mobilisant une enquête réalisée auprès d'acteurs associatifs et de leurs publics, cet article explore les contours d'un ensemble de pratiques, de discours et d'initiatives collectives écologiques en milieux populaires.

While political measures to encourage sobriety are multiplying, the attention paid to the lifestyles of people in precarious situations is a reminder that ordinary expertise in sobriety has not waited for the crisis to develop and be shared. This expertise is developed on a daily basis through a range of resourceful practices that are economically constrained, but which are also consistent with values firmly rooted in a specific culture. Contrary to the preconceived notion that members of lower classes are ecologically indifferent, can this ordinary expertise be a vector of relations with the environment? Using a survey of not-for-profit organizations and their members, this article explores the contours of a set of ecological practices, discourses and collective initiatives in lower classes environments.

## INDEX

**Mots-clés** : écologie ordinaire, précarité, culture populaire, débrouillardise, justice environnementale

**Keywords** : ordinary ecology, precariousness, resourcefulness, environmental justice

## AUTEURS

### GAËTAN MANGIN

Docteur en sociologie, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche, LIR3S, Université de Bourgogne — LEM UMR 9221, Université d'Artois, Arras, France, adresse courriel : [gaetan.mangin@univ-artois.fr](mailto:gaetan.mangin@univ-artois.fr)

### ALEX ROY

Docteur en sociologie urbaine, chercheur associé au laboratoire EVS-RIVES, 3 rue Maurice Audin, Vaulx-en-Velin, UMR 5600, France, adresse courriel : [alex.roy@entpe.fr](mailto:alex.roy@entpe.fr)